

3-3: les Leafs coriaces face au Canadien

11-5: la défensive des Nordiques... une passoire

- E 1



Lafleur hanté par son chevreuil



- E 1

Lait: hausse de 2¢ le litre

MONTREAL (PC) — La Régie des marchés agricoles du Québec a annoncé mardi une hausse du prix du lait de deux cents le litre, en même temps que l'abandon des contrôles des prix de gros.

Cette hausse, qui entrera en vigueur le 4 avril prochain, est la conséquence d'une augmentation du coût de la matière première et de la hausse du prix accordé aux producteurs en novembre 1982, a expliqué le président de la Régie, M. Benoit Lavigne.

D'autre part, selon lui, il est devenu impossible de contrôler les prix de gros, à cause des di-

vers procédés par lesquels les distributeurs ont trouvé moyen de se livrer concurrence, entre autres le paiement de ristournes aux clients.

A compter du 4 avril donc, le prix du litre de lait homogénéisé devra se situer entre 79 et 84 cents, sauf pour certaines régions du nord et de l'est de la province.

la tribune

74e ANNÉE — No 15 — 52 PAGES — 5 CAHIERS

— SHERBROOKE, MERCREDI 9 MARS 1983 —

(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile
\$2.25 par semaine

Création d'une "équipe" de conciliateurs

2 semaines pour trouver un accord

— Laurin

• La trêve: les parents fixés en fin de semaine — B 1

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a annoncé hier la création d'une "équipe" de conciliateurs composée de trois membres qui tentera de trouver un solution au conflit qui oppose le gouvernement à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

Le ministre a précisé dans une déclaration ministérielle à l'Assemblée nationale que cette conciliation "agrée par la CEQ" devra s'exercer à l'intérieur d'un délai très court qui, dans l'esprit du gouvernement, ne devrait guère excéder deux semaines.

L'équipe de conciliation sera composée de MM. Jean-Claude Lebel, président de la Société générale de financement, ex-sous-ministre adjoint à l'Éducation et ex-secrétaire du Conseil du trésor, Louis-Marie Savard, enseignant à la polyvalente de La Baie et ex-trésorier de la CEQ, et Raymond Désilets, directeur général des relations de travail au ministère du Travail.

M. Laurin a expliqué que le gouvernement en était arrivé à la conclusion, à la suite des travaux de la commission parlementaire de l'éducation, qu'il fallait favoriser la poursuite du dialogue avec la partie syndicale et tenter un effort ultime pour en arriver à un règlement.

"C'est dans cet esprit et sans renoncer à nos objectifs de base que nous annonçons avec l'accord de nos partenaires l'intervention d'une tierce partie dans les négociations", a-t-il précisé.

Les conciliateurs devaient se mettre au travail dès hier soir en ce qui concerne les enseignants des secteurs pré-scolaire, primaire et secondaire. Dans le cas des enseignants du niveau collégial, M. Laurin a indiqué qu'ils se tiendront à la disposition des parties.

Le ministre de l'Éducation a révélé que l'entente avec la CEQ prévoyait que les conciliateurs auront pour mandat d'assister les parties et de tenter un rapprochement par tous "les moyens jugés utiles".

Il a aussi été entendu qu'ils ne soumettront pas de rapport à l'issue de leur intervention puisqu'il ne s'agit pas d'une médiation.

Les sujets qui seront abordés aux niveaux du pré-scolaire, du primaire et du secondaire seront les suivants: la tâche, la sécurité d'emploi, l'éducation des adultes, le processus d'affectation et de mutation, les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, la distribution des fonctions et responsabilités.

Dans le cas de l'enseignement collégial, à la demande de l'une ou l'autre des parties, les conciliateurs pourront se pencher sur la tâche, la sécurité d'emploi, l'éducation des adultes et le département.



Les USA lèvent la menace de surtaxe

□ L'industrie du bois de sciage pousse un soupir de soulagement

OTTAWA (PC) — L'industrie canadienne de bois de sciage et le gouvernement fédéral ont poussé hier un soupir de soulagement alors que le ministère américain du Commerce a statué, pour l'instant, qu'Ottawa n'accorde pas par ses subventions un avantage indu à cette industrie.

Au Québec, les exportations de bois vers les États-Unis représentent 50 pour cent des exportations des scieries d'une valeur de \$381 millions et fournissant quelque 17,000 emplois, au niveau national s'est sur plus de \$2 milliards d'exportations que planait la menace américaine d'une lourde surtaxe sur le bois canadien.

"On a de bonnes raisons de se sentir soulagés", a soutenu hier le ministre d'État au Commerce international, Gerald Regan, rappelant qu'au moins 70,000 emplois au pays auraient pu à court terme être menacés par la décision de Washington, "et cela aurait été beaucoup plus à long terme", d'estimer M. Regan. C'est la Colombie-Britannique

qui, de loin aurait été le plus touché en fournissant 65 pour cent des exportations de bois vers les États-Unis comparativement à 15 pour cent pour l'Ontario et 13 pour cent pour le Québec.

Même si la décision américaine de ne pas faire payer de droits compensatoires au bois canadien vendu aux États-Unis n'est que provisoire, le ministre Regan a dit croire qu'il soit "peu probable qu'elle puisse être renversée". Les Américains doivent prendre une décision finale le 23 mai, s'ils arrivent alors à des conclusions contraignantes, l'affaire sera portée devant la Commission américaine du Commerce international qui devrait trancher de façon définitive le 8 août prochain.

C'est à la suite des pressions d'une coalition de plus de 300 producteurs de bois américains que Washington avait été forcé de considérer l'éventualité d'appliquer une surtaxe de 65 pour cent aux produits canadiens. Ces droits compensatoires exigés par l'industrie qui prétendait qu'Ottawa subventionne les compagnies canadiennes par son système de droits de coupes auraient eu pour effet de réduire à néant les ventes de bois canadiens rendus hors de prix chez nos voisins du Sud.

Quant aux programmes émanant du ministère de l'Expansion économique régionale, eux aussi décriés par l'industrie américaine, l'aide qu'ils fournissent demeure si insignifiante selon Washington qu'il n'y a pas lieu d'imposer de droits compensatoires.

La surtaxe qu'envisageait les Américains aurait eu un effet dévastateur aussi sur l'industrie canadienne des pâtes et papiers qui s'alimente à 46 pour cent des copeaux du secteur des scieries. Sans l'utilisation des copeaux l'industrie du papier aurait dû essuyer une augmentation automatique de 8 pour cent de ses coûts de production.

Mais surtout, en dépit des récents duels entre Ottawa et Washington sur la question des ventes de billets à tarifs réduits d'Air Canada, le ministre Regan a soutenu que les relations commerciales avec les États-Unis s'étaient grandement améliorées au cours des six derniers mois.

• Décision bien accueillie — B 5

bonne journée!



ESCALADE
DANS LA
GUERRE
DES PRIX



Les deux grands de l'alimentation au Québec, Steinberg et Provigo, ont franchi hier une nouvelle étape dans la guerre

des prix qui les oppose et dans laquelle la firme IGA a également décidé de se lancer.

A-3

DIVORCE: HAUSSE DE 500%

Les divorces au Canada ont augmenté de 500 pour cent depuis 1968. Ce qui veut dire que 40 pour cent des mariages contractés se termineront vraisemblablement par un divorce.

C-2



USINE DE RÉSIDUS D'AMIANTE

Un procédé mis au point au Centre de recherche de l'amiante à l'Université de Sherbrooke devrait se traduire à Plessisville par la création d'une usine qui fournira un emploi à 10 travailleurs pour fabriquer des produits de plastique.

A-6

JOURNÉE DE LA FEMME

Pour éviter que leurs actions ne s'avèrent qu'un feu de paille, les femmes qui ont participé hier aux activités de cette jour-

née internationale des femmes, ont décidé de la prolonger pour le reste de l'année.

C-1

LETTE DES ÉVÊQUES

Un panel de spécialistes a discuté hier du mérite de la lettre écrite par les évêques canadiens l'automne dernier sur

la situation économique. Gilles Fiset nous rapporte leurs observations.

A-2

TEMPÉRATURE—

PLUIE: 7°C. — DEMAIN: PEU DE CHANGEMENT.... D-2

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS et DIV.....E-7
- LE CANADA.....A-10
- CARR. ET PROF.....B-6
- DÉCÈS.....D-5
- DÉTENTE.....D-3
- D'UNE LIGNE.....A-2
- FINANCES.....B-4
- PETITES ANNONCES.....D-1
- ROMAN.....D-4
- SPORTS.....E-1
- VIVRE EN '83.....C-1

la tribune — le métropolitain

La lettre des évêques sur la crise économique

Style "ambigu" et erreurs "farfelues"

... affirment des économistes lors d'un séminaire pluridisciplinaire



Lucien Ferland



Gérard Pelletier



Louis Ascah



Louis Racine

par Gilles Fiset
SHERBROOKE — "A n'en pas douter, il y a ici un problème assez grave qu'on semble avoir d'autant mal cerné que les esprits se sont vite échauffés. Je propose que les déclarations des évêques sont faites dans un style ambigu qui convient mieux à un agitateur de gauche qu'à des prélats romains."

Cette déclaration du professeur d'économie Gérard Pelletier ne résume pas le séminaire pluridisciplinaire sur la dernière lettre des évêques sur la crise économique qui se tenait, hier après-midi, dans une salle du pavillon Albert-Leblanc, à l'Université de Sherbrooke.

Elle est, en tout cas, l'une des cinq tendances exprimées par des économistes, des théologiens et un philosophe qui ont livré leur réflexion sur une lettre qui soulève encore l'intérêt public.

Mais tout d'abord, il revenait au théologien Lucien Ferland d'expliquer que la récente prise de position des évêques n'est pas nouvelle en soi puisqu'elle s'inscrit dans la même lignée que plusieurs autres

déclarations, dont "Les coûts humains du chômage" publiée en 1980.

Mais cette fois-ci, explique-t-il, ce qui a sans doute contribué à la polémique qui a suivi la déclaration des évêques vient du fait que ces derniers ne se sont pas adressés à tous les chrétiens comme ils le font habituellement mais ont interpellé les dirigeants politiques du pays. "Ce changement d'attitude suppose un changement de leadership. Les évêques, ainsi, donnent plus de poids aux revendications des groupes de base... Ils ont contribué également à démythologiser leur magistère ainsi que celui des grands-prêtres de l'économie."

Un autre théologien, M. Louis Racine, explique que les évêques

n'ont pas voulu s'en tenir au rôle traditionnel d'arbitre qui est le leur dans le monde occidental. Cette fois-ci, ils ont voulu prendre position clairement en faveur des opprimés et des contestataires du système actuel, dans une dimension totalement chrétienne.

Les économistes

Mais il revenait surtout aux économistes de s'attaquer au texte des évêques, non pas tant sur le fond — l'un d'eux, M. Louis Ascah, dit même approuver leur but mais déplore que les évêques aient servi des arguments non valables qui ont facilité la tâche à leurs détracteurs — que sur la forme.

Trouvant dommage que le discours des évêques n'ait pas été assez serré pour atteindre son but de venir en aide aux pauvres, il a expliqué que l'erreur générale a été de partir d'une grille marxiste pour dénoncer le capitalisme.

Enfin, selon lui, le texte contient des erreurs "farfelues" dont celle de vouloir dénoncer la haute technologie et l'accroissement des exportations qui, seules, au contraire, peuvent permettre un accroissement du niveau de vie et le bien-être de toute la population.

L'économiste Gérard Pelletier soulève également les ambiguïtés du texte des évêques. Reprodisant un discours fictif entre deux évêques, il fait dire à l'un d'eux: "Pouvons-nous proposer des politiques sociales lorsque nous n'en connaissons pas très bien les implications économiques ou les conséquences économiques?... Si les économistes marxistes et les économistes bourgeois ont des opinions divergentes sur la valeur relative des théories économiques, cela ne veut pas dire que les marxistes ont raison scientifiquement parce qu'ils prennent la défense de l'opprimé. C'est une confusion fréquente dans laquelle on tombe de nos jours, et peut-être nous aussi, je le crains."

d'une ligne à la page

PUBLICITÉ PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
 PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

Bingo

"ESCALADE"
\$500
 la tribune

5 MARATHONS CONSECUTIFS

VOIR LE REGLEMENT CI-BAS

MARATHON - CARTE BLEUE

MONTANT A GAGNER \$500

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
 MARDI, le 8 mars 1983
 O-68; O-75; B-6; O-70; O-66

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:
 MERCREDI, le 9 mars 1983
 N-45; O-61; I-19; I-30; O-67

MARATHON - CARTE BRUNE

MONTANT A GAGNER \$750.

Cette carte sera distribuée dans Télé-Tribune du 12 mars 1983.

MARATHON - CARTE JAUNE

MONTANT A GAGNER \$2,000.

Cette carte sera distribuée dans Télé-Tribune du 19 mars 1983.

REGLEMENT

- 1- Le BINGO ESCALADE \$5,000 est une série de 5 MARATHONS dont l'enjeu total est de \$5,000, joué sur 3 cartes différentes. Dans tous les cas, s'il y a plus d'un gagnant, le montant sera divisé.
- 2- La première carte de BINGO LA TRIBUNE 20 (BLEUE) sera distribuée le 5 mars 1983. L'enjeu de cette carte remplie est de \$500 pour le premier marathon et de \$750 pour le second marathon.
- 3- La deuxième carte de BINGO LA TRIBUNE 20 (BRUNE) sera distribuée le 12 mars 1983. L'enjeu de cette carte remplie est de \$750 pour le premier marathon et de \$1,000 pour le second marathon.
- 4- La troisième carte de BINGO LA TRIBUNE 20 (JAUNE) sera distribuée le 19 mars 1983. L'enjeu de cette carte remplie est de \$2,000.
- 5- La Tribune ne peut garantir que chaque lecteur recevra les 3 cartes. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- 6- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du MARATHON pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement. Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- 7- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- 8- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- 9- La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$1,000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- 10- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- 11- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- 12- Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours.

88587

Faits divers

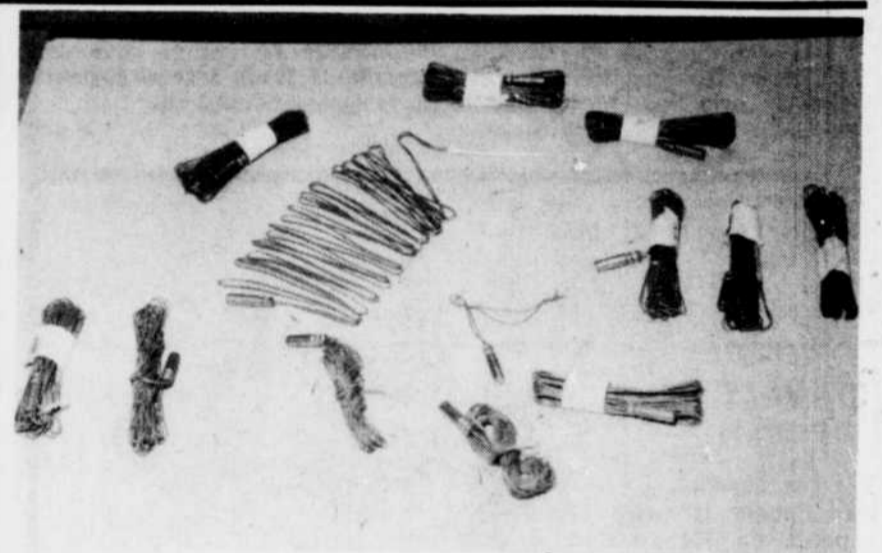
Alerte à l'hôpital

SHERBROOKE — Les pompiers de Sherbrooke ont répondu hier avant-midi à une alerte au centre hospitalier St-Vincent-de-Paul où des travaux de coupe de métaux au quatrième étage nord avaient déclenché un détecteur de fumée.

Un gardien a accueilli sur le

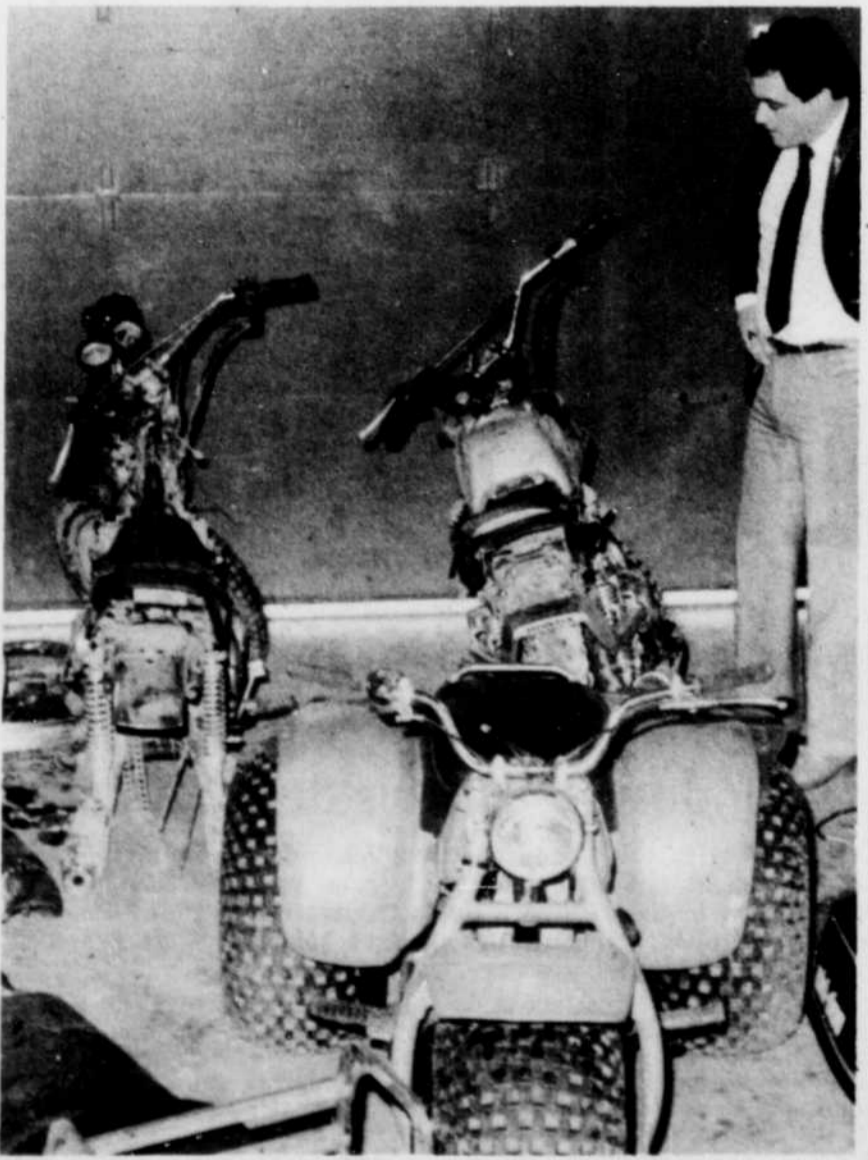
perron de l'hôpital le capitaine Gérard Boudreau ainsi que les lieutenants Marcel Bourque et Gérard Manseau pour les informer qu'il s'agissait d'une fausse alerte.

Six camions à incendie avaient défilé vers le centre hospitalier à la suite de l'alerte donnée à 10 h. 56.



Détonateurs rapaillés

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)
 La Sûreté du Québec a rapaillé dans le secteur du haut St-François 13 détonateurs, dont quatre se trouvaient en possession d'écoliers. Il s'agit d'objets pouvant causer des dommages considérables sous la violence d'un choc. L'enquête a été menée par l'agent Denis Leblanc, le préposé aux explosifs du district de l'Estrie de la SQ. Ces détonateurs avaient été abandonnés par un dynamiteur maintenant décédé dans une grange où un adolescent les a trouvés et en avait donnés à des copains à l'école.



Marchandises récupérées

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)
 Des marchandises, provenant d'une dizaine de cambriolages et de vols commis dans la région et à Sherbrooke, ont été récupérées par la Sûreté du Québec à la suite de l'interpellation de deux adolescents par les agents Yves Houle et Jean Pelland en bordure d'une route à Stoke. Le butin consistait principalement en une motoluge, deux motocyclettes ainsi que des outils. Les enquêteurs Yves Houle et André Viens ont référé les adolescents au directeur pour la protection de la jeunesse.

carnet

King wellington

REDIGÉ EN COLLABORATION

Les conditions climatiques étant ce qu'elles sont, les autorités des services des travaux publics et récréatifs et communautaires de la ville de Sherbrooke ont décidé de fermer le centre de ski du mont Bellevue pour le reste de la saison... — 0 —

Après une longue enquête, Lucille Beaulieu a finalement appris pourquoi elle n'avait toujours pas reçu le trophée qu'elle a mérité lors d'un tournoi de tennis au cours de la période des fêtes... c'est qu'André Marois, le gentil organisateur, n'a pas encore obtenu son diplôme de l'académie des graveurs et, par conséquent, n'a pas encore pu écrire le nom de la gagnante sur le trophée... — 0 —

Suzanne Beaudry a gagné

La Quotidienne

0647

Numéro-boni: 145717

le concours de la personne la plus patiente de son groupe de travail pour avoir enduré le plus longtemps Richard Roy... — 0 —

Normand Bolduc a trouvé le moyen de se mettre dans l'eau chaude hier, journée internationale de la femme, lorsqu'il a fait répondre à son épouse Marcelle qui s'informait s'il dînerait ou non à la maison qu'il ne le ferait pas et que s'il ne l'avait pas prévenu, c'est qu'elle avait abusé du téléphone... — 0 —

Jean-Pascal Beauré, dont il n'a pas été question dans cette chronique depuis très longtemps, vient de réaliser un record qu'il s'est empressé de consigner dans ses registres personnels... il a tellement épargné sur le chauffage cet hiver qu'Hydro-Sherbrooke lui a adressé un chèque plutôt qu'un compte ce mois-ci... — 0 —

Nicole Lemire a décidé de vraiment épater ses amis, non pas en paradant avec sa nouvelle voiture, mais en réussissant à vendre sa vieille... — 0 —

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
 Tél.: 569-9201, J1K 2X8
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par
 Les Journaux Trans-Canada (1982) inc.
 (division La Tribune)

YVON DUBE
 Président et Editeur
 JEAN VIGNEAULT
 Rédacteur en chef
 FRANCOIS VAILLANCOURT
 Directeur du service de la publicité
 GASTON GAGNE
 Directeur du service du tirage

Courrier de deuxième classe
 Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.
 "La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
 Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Pour se mettre à jour La Bibliothèque municipale fermée deux semaines par an

SHERBROOKE (LD) — La popularité grandissante de la Bibliothèque municipale crée des problèmes au personnel qui accumule divers retards, entre autres dans le reclassement. Pour y remédier, le conseil a choisi la solution la moins coûteuse, soit la fermeture deux fois par année, une semaine à chaque fois.

Il en a approuvé le principe à sa dernière séance. Les dates probables de fermeture en '83 seraient les semaines du 11 avril et du 6 septembre.

La clientèle en souffrira-t-elle? s'est demandé le conseiller André Côté, soulignant que la date du 6 septembre, par exemple, lui semblait bien près de la rentrée des classes.

On aurait essayé de choisir des périodes plus creuses. Mais compte tenu de la popularité de la bibliothèque, cela risque bien sûr d'affecter certains amateurs de livres. En janvier dernier, 35,333 volumes sont sortis de la bibliothèque.

Comme autres solutions, le conseil aurait pu choisir d'ajouter du personnel ou d'autoriser des heures supplémentaires. Mais cette année, la préoccupation principale à l'hôtel de ville porte sur la réduction des dépenses, et non l'inverse.

Par ailleurs, des membres du conseil sont conscients que les

locaux actuels de la bibliothèque s'avèrent trop exigus. Le conseiller Gérard Déziel en a parlé à ses collègues.

L'avenir de la bibliothèque sera abordé lorsque le conseil se penchera sur la future politique culturelle de la Ville de Sherbrooke. Cette politique n'abordera pas seulement cet aspect, mais l'ensemble du rôle de la municipalité en matière de culture.

M. Côté s'est montré impatient d'aborder cette question. Cela fera partie de la quarantaine de dossiers qui attendent encore le conseil en ateliers de travail. Les élus peuvent s'attendre à devoir consacrer quelques semaines à des dossiers dans les prochains mois.

L'ancien conseil avait initié tout le dossier du développement culturel. Les intervenants des milieux culturels avaient d'ailleurs participé à un processus de consultation. Ils attendent que les autorités municipales fassent part de leurs orientations.

La guerre des prix dans les marchés d'alimentation

Lutte à finir entre Provigo et Steinberg

par Gilles Fisette
SHERBROOKE — Dès ce matin, une semaine après le début des nouvelles hostilités, la guerre des prix que se livrent les marchands d'alimentation connaît une importante escalade que vend une publicité agressive et accrue.

Ainsi, la compagnie Steinberg qui accorde une remise de 5 pour cent sur tous ses produits en "argent Steinberg" depuis une semaine, annonce de nouvelles politiques dans le but de courtiser la clientèle. On parle de café servi le matin et de possibilité pour le client, en début de semaine, de voir les employés transporter ses paquets à son automobile.

Mais c'est peut-être sur ses 48 coupons de rabais permettant des économies représentant une douzaine

Les marchands IGA réagissent avec des "prix-ripostes"

de "dollars Steinberg" que cette compagnie mise pour remporter la bataille.

Que cela ne tienne! Provigo qui offre une remise de 6 pour cent sur tous ses produits, réplique immédiatement en signalant à sa clientèle qu'elle rembourse les coupons spéciaux "émis par notre compétiteur" en argent comptant "à la condition que le produit ou un produit similaire ait été acheté."

Ce qui veut dire que le consommateur qui a découpé les coupons dans l'encart publicitaire de Steinberg a le choix entre recevoir de l'argent Steinberg qui lui donne droit à des économies lors d'un pro-

chain achat ou à recevoir de l'argent comptant pour des achats qu'il vient d'effectuer chez Provigo.

Encore une fois, il est impossible de certifier que tous les marchands Provigo suivent cette politique. Depuis le début, par exemple, les marchés Gaudette ne participent pas à la promotion et ont préféré conserver leur "propre structure de bas prix", de dire en fin de semaine M. Lorio Gaudette.

Toutefois, hier, les marchands Gaudette ont rencontré la direction de Provigo. Ce matin, ils tiennent un conseil de famille et devraient faire connaître leur position finale dès ce midi.

Par ailleurs, chez Métro-Richelieu où au moins six marchés Métro de la région de Sherbrooke ne participaient pas encore à la campagne de promotion (5 pour cent de rabais sur le total de la facture présentée au client), il était impossible, hier, de connaître le résultat de la rencontre de lundi entre la direction et les marchands. Les appels téléphoniques au bureau-chef de Montréal n'ont pas été retournés et un marchand sherbrookois interviewé samedi a indiqué, hier, sa volonté de ne plus parler avec la presse.

Enfin, les marchands IGA réagissent à leur façon à la guerre des prix en annonçant des "prix-ripostes" que l'on publicise aujourd'hui.

Nouvelles compressions budgétaires à la Ville

600,000 \$ aux Travaux publics et 200,000 \$ aux Services récréatifs?

SHERBROOKE (LD) — Pour comprimer davantage les dépenses, le comité ad hoc sur le budget aurait demandé des efforts additionnels à divers services, mais particulièrement aux Travaux publics et aux Services récréatifs et communautaires.

Cette année, ces compressions atteindraient 600,000 \$ pour les Travaux publics et plus de 200,000 \$ pour les SRC, a rapporté la station de radio CHLT.

Pour les Services récréatifs et communautaires, cela signifierait en termes réel un budget équivalent

à celui de l'an dernier, donc qui ne tiendrait pas compte de l'inflation.

En décembre dernier, on avait fixé le budget '83 des SRC à 1,982,600 \$. Si on inclut tout le secteur des loisirs et culture, cela représente un total de 4,286,100 \$ cependant.

Lors de la présentation des budgets, le maire Jean Paul Pelletier et le conseil avaient souligné que les dépenses budgétées n'étaient pas forcément des dépenses autorisées. En somme, cela pouvait être sujet à révision et justification.

Sous la rubrique transport routier, on retrouve un budget prévu de 8,231,900 \$ en '83. Cela inclut la gestion des travaux publics, des services auxiliaires, le déneigement, l'entretien des chaussées, etc.

Au chapitre de l'enlèvement des ordures, on espère économiser près de 500,000 \$ par année avec la méthode des chariots.

Le conseil a confié à un comité

ad hoc sur le budget la tâche de revoir toutes les dépenses de la ville et de remettre en question certaines pratiques. C'est ce comité qui a soumis au conseil une nouvelle politique sur la participation aux congrès, nettement moins généreuse que la précédente. Il scrute aussi toutes les dépenses d'achat d'équipements.

On sait que le conseil s'est engagé à ce que l'augmentation des taxes en '84 soit inférieure à 2 pour cent. Tous les efforts sont tendus vers ce but.

L'année a bien débuté avec un hiver peu enneigé et une sentence arbitrale qui a été moins généreuse qu'on aurait pu le craindre avec les policiers.

Informatique: la CSRE consacrera 451,426 \$

SHERBROOKE (MR) — C'est 451,426 \$ que la Commission scolaire régionale de l'Estrie peut utiliser dès maintenant pour entreprendre la réalisation de son projet d'implantation du cours "Initiation à la science de l'informatique" et pour commencer à acheter des manuels scolaires correspondant aux nouveaux programmes appliqués en septembre prochain.

En effet, une économie d'énergie de l'ordre de 279,513 \$ et un écart budgétaire de 171,913 \$ dû à des prévisions de coûts supérieures à ce qu'ils ont été dans les faits ont entraîné une disponibilité budgétaire de 451,426 \$ que le comité exécutif de la Régionale a accepté de répartir entre divers projets relatifs à l'informatique et le projet d'achat

de manuels pour les élèves en vue de l'introduction des nouveaux programmes en secondaires I et II l'an prochain.

La Régionale investira ainsi 130,000 \$ pour l'implantation du cours "Introduction à la science de l'informatique" dans dix polyvalentes, ainsi que 210,000 \$ pour améliorer le réseau d'informatique régional, qui ne répond plus aux besoins des écoles et des services. Une somme de 30,000 \$ servira aussi à la sensibilisation à l'informatique.

D'autre part, l'achat de nouveaux manuels en vue de septembre prochain sera entrepris dès maintenant, grâce à un investissement de 80,000 \$ qui servira à l'achat de 5,000 manuels de mathématiques qui seront mis entre les mains des élèves.

Taxis: injonction renouvelée

SHERBROOKE (MC) — Le juge Paul M. Gervais a renouvelé jusqu'au lundi 14 mars l'injonction provisoire empêchant la mise en vigueur du règlement A-83-Frais édictés par la compagnie Sherbrooke Radio Taxis. Hier, le juge Gervais a entendu les témoins présentés par les deux parties.

La prochaine étape consiste en l'audition de l'argumentation des procureurs des deux groupes. Au-

cune date n'a encore été déterminée relativement à la tenue de cette audition et elle est tributaire de la disponibilité du juge Gervais.

Le règlement A-83-Frais se traduirait par une augmentation de 35 \$ de la cotisation hebdomadaire pour les propriétaires de taxi ne se prévalant pas du service de chauffeur unique. Cette cotisation sert à défrayer les frais du service de transmission des appels.

Affaire des jeeps: en délibéré

SHERBROOKE — Le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a pris en délibéré jusqu'au 11 prochain son verdict au sujet d'"un commando" de trois étudiants du département d'histoire de la faculté des Arts qui sont soupçonnés de la prise sans permission de "jeeps" appartenant au ministère de la Défense nationale.

Ils avaient été interpellés, en habits civils dans l'un des véhicules de la milice, sans toit, sursautant à cause de l'inexpérience du conducteur et non éclairé, par un gendarme instrumentant intrigué par cette curieuse équipée à 04 h 15 à l'angle des rues Belvédère et Galt le 28 janvier 1982.

Les étudiants ont expliqué que cette "jeep" constituait une prise pour le carnaval qui battait son plein.

La police a aussi trouvé un second véhicule sur une rue voisine

de l'arsenal de la rue Belvédère et un troisième sur le campus.

Un militaire, M. Daniel Gilbert, a déposé qu'il avait porté plainte en marge de cet incident.

Il a toutefois admis au défendeur Conrad Chapdelaine que le commandant avait accepté de retirer la plainte après avoir pris connaissance de tous les faits mais la poursuite ne l'a pas abandonnée.

L'un des étudiants a raconté que l'assemblée de son département avait retenu la suggestion de ramener des véhicules militaires comme prises du carnaval et a même homologué son coup 48 heures d'avance.

A l'heure convenue, une vingtaine de carabins ont mis le projet à exécution après avoir forcé la chaîne d'une clôture qui a été remise en place... parce qu'on ne pouvait pas la souder, a-t-il dit.

L'étudiant a expliqué que les véhicules devaient être ramenés le lendemain.

Référé devant un jury

SHERBROOKE — André Paquette a été référé devant un jury le 2 mai pour répondre de deux vols avec violence ainsi que de méfait à nuvoiture.

Il avait été admis hier à son examen volontaire devant le magistrat

Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Paquette, âgé de 20 ans, de St-Elie, a été cité aux assises après le dépôt d'une preuve documentaire et une dispense de faire valoir une preuve à ce stade.



La rue Meilleur fermée

Pour une période d'essai, la Ville de Sherbrooke a fermé la rue Meilleur à l'intersection de Prospect. Des résidents de Meilleur se seraient plaints du trop fort volume de circulation automobile. Avant et après la fermeture, l'essai comprend une évaluation du flux de circulation sur certaines rues. Le conseil prendra une décision finale à la leur des résultats.

(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Dans les coulisses...

...de l'hôtel de ville

• Lac des Nations: rapport déposé

SHERBROOKE (LD) — Le rapport interne de la Ville de Sherbrooke sur l'incident du 20 janvier au cours duquel un tracteur s'est enfoncé avec son conducteur dans le Lac des Nations est prêt. Mais le rapport sera déposé à huis clos lors d'un prochain atelier de travail.

Lors de la période des affaires nouvelles, le conseiller André Côté a demandé si effectivement

un rapport avait été préparé sur cet incident qui avait failli coûter la vie à un employé municipal.

Le directeur général Roch Lévesque a répondu que le service des ressources humaines avait effectivement collaboré à la rédaction d'un rapport. Mais il n'a pas donné plus de précisions sur son contenu.

• Trop de sollicitations?

Le conseiller Léonard T. Laflamme a noté que des concitoyens se plaignent de trop de sollicitations à domicile, par des vendeurs de beignes, des étu-

dians, etc. M. Laflamme a demandé si l'hôtel de ville ne peut pas intervenir pour réduire certains abus. On avait déjà commencé à se pencher là-dessus.

• Travaux sur la rue Ste-Marie

Deux résidents de la rue Ste-Marie sont venus demander au conseil de ne pas oublier leur secteur dans les prochains travaux de réfection. Le conseiller Léonard T. Laflamme a expliqué que le budget actuel a été acca-

paré, en bonne partie, par des prochains travaux de raccordement pour de nouveaux HLMs.

Mais on a promis de faire du "patchage", et de penser à eux la prochaine fois.

L'implantation de Baxter-Travenol La politique d'achat de Québec: élément favorable?

SHERBROOKE (LD) — La politique d'achat du gouvernement provincial serait un élément qui favoriserait l'implantation au Québec, et plus précisément à Sherbrooke, de la firme Baxter-Travenol.

C'est l'un des points que le ministre Rodrigue Biron, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme aborderait jeudi matin dans une conférence de presse sur l'implantation de Baxter-Travenol à Sherbrooke.

L'invitation à la conférence de presse note que les dirigeants de la compagnie y participeront. Pourtant selon des rapports précédents, le dossier de cette implantation n'est pas entièrement finalisé puisque l'entreprise attend toujours une réponse définitive de l'Office canadien de renouveau industriel à propos d'une subvention.

Le gouvernement du Québec aurait déployé beaucoup d'efforts pour contribuer à l'implantation de Travenol Canada Inc. au Québec (une offre d'emploi déjà publiée parlait de Travenol Canada Inc. et d'autres parlent de Baxter-Travenol).

Le ministre Biron aurait été personnellement impliqué dans les négociations du dossier. Le ministre des Affaires sociales y aurait été mêlé également. Travenol Canada Inc. fabrique du matériel et des fournitures de qualité pour les hôpitaux et les besoins médicaux.

La conférence de presse de jeudi matin à Sherbrooke apportera sûrement plus d'éclairage sur le rôle du gouvernement québécois pour la réalisation du projet.

Nouvelle prison: pas de changement

SHERBROOKE — En octobre '82, le ministre de la Justice du Québec annonçait le début des travaux pour le nouveau centre de détention, rue Talbot, pour l'automne '83. Hier, un porte-parole du bureau du ministre a confirmé qu'aucun changement n'a été apporté à cet échéancier depuis.

Il semble donc qu'il n'y aurait pas à craindre, cette fois, de nouveau retard dans un dossier qui en a eu sa part dans le passé.

La prison de la rue Winter à Sherbrooke est bien connue pour sa vétusté. Des gens qui ont à cœur la

réinsertion sociale des détenus ont déjà dénoncé plusieurs fois les conditions de détention rue Winter.

Même si les travaux débuteraient cette année, le nouveau bâtiment de détention ne serait prêt que deux ans plus tard, selon les indications du ministre en octobre.

Grosso modo, le gouvernement prévoyait investir 10 millions \$ dans l'aménagement des anciens locaux du ministère des Transports, rue Talbot, dans le quartier est de Sherbrooke. Le futur centre de détention aura 130 places.

Bureau d'aide juridique de Sherbrooke



Me Jean Couture

Me Jacques Lemay, directeur général du Centre Communautaire Juridique de l'Estrie, a le plaisir d'annoncer à la population de l'Estrie, l'arrivée d'un nouvel avocat au Bureau d'aide juridique de Sherbrooke, section criminelle, en la personne de Me Jean Couture.

Me Couture est diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Il a pratiqué le droit aux Bureaux d'aide juridique de Sept-Îles et d'Asbestos.

ASSOCIATION DU DIABÈTE DU QUÉBEC INC. SECTION ESTRIE

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION ET CLINIQUE DE DEPISTAGE

• CARREFOUR DE L'ESTRIE • PLACE BELVEDERE • GALERIES QUATRE SAISONS

AUX DATES ET HEURES SUIVANTES:

- JEUDI, 10 MARS: de 14h à 16h et de 19h à 20h30
- VENDREDI, 11 MARS: de 14h à 16h et de 19h à 20h30
- SAMEDI, 12 MARS: de 10h à 15h30

DONNEZ-LEUR L'ESPOIR!

Claude Lafortune et Mélanie Allary

Rock-Forest: transport en commun possible

Mais il faudrait que la loi provinciale soit modifiée, affirme Lucien Bolduc

SHERBROOKE (FG) — Il serait techniquement possible pour la Corporation municipale de transport de Sherbrooke (CMTS) d'offrir le service de transport en commun dans les limites de Rock-Forest.

Mais, avant cela, signale le directeur général de l'organisme, M. Lucien Bolduc, il faudrait d'abord que la loi provinciale soit modifiée.

"Il n'est pas possible à la CMTS d'aller à l'extérieur de la ville et si

nous offrons déjà le service à Lennoxville et à Ascot, c'est que lors de l'achat de Sherbrooke Transit, en 1978, le réseau comprenait déjà ces deux municipalités. Mais pour extensionner, autant à Rock-Forest qu'à Fleurimont, par exemple, il faudrait que la loi soit modifiée", a-t-il dit.

En outre, a expliqué M. Bolduc, il faudrait que le conseil d'administration de l'organisme qu'il dirige et le conseil municipal de Sherbrooke donnent les approbations requises.

Une autre hypothèse peut être regardée en vue d'améliorer le service de transport en commun à Rock-Forest, tel que l'a demandé M. Gérard Allard au conseil municipal, lundi soir, fort de l'appui d'une pétition en ce sens signée par 3,000 personnes. Des dispositions peuvent être prises pour obtenir du transporteur privé qu'il fasse le nécessaire pour donner un meilleur service. "Il y aurait alors possibilité d'organiser les circuits de Rock-Forest avec ceux de la CMTS de façon à ce que tout coïncide dans les horaires", a dit M. Bolduc. Avec le transporteur privé, toute-

fois, on ignore si le gouvernement provincial accepterait de verser des subventions.

Et puis, en troisième hypothèse, la municipalité de Rock-Forest peut faire des démarches pour se constituer également une corporation municipale de transport. Cependant, M. Bolduc ne croit pas que le gouvernement serait réceptif à autoriser la formation d'un deuxième organisme semblable et fonctionnant côte-à-côte.

Tout en signalant qu'aucune demande officielle de la part de la municipalité de Rock-Forest n'est jamais parvenue à la CMTS, M. Lucien Bolduc fait remarquer que de son côté, on ignore tout des habitudes de transport des Forestois. "Est-ce que ces gens se déplacent plus à l'intérieur des limites de la municipalité ou ont-ils plus à se rendre à Sherbrooke? Et dans quelle proportion. Bref, on ignore complètement quel genre de service il faudrait implanter à Rock-Forest si jamais la municipalité nous en faisait la demande et que c'était accepté à tout les niveaux. On ne sait pas non plus combien cela coûterait", a indiqué M. Bolduc.

Rock-Forest en bref

• Qui succédera à Parenteau?

ROCK-Forest (FG) — Le processus visant à l'engagement d'un successeur à Richard Parenteau, qui retournera directeur de police le 18 avril, devrait être enclenché sous peu.

Le dossier concernant le secrétaire-trésorier, qui a décidé de retourner à son poste plus tôt que prévu à cause du climat de travail intenable à la table du conseil, a fait l'objet d'un court débat à la dernière séance

du conseil, alors que le conseiller Henri-Louis Vincent a voté contre les trois résolutions nécessaires dans ce dossier. Il a dit ne pas connaître suffisamment les détails du contrat de M. Parenteau quant à son retour prématuré au service de police. Mais les autres conseillers ont estimé qu'il était urgent de régler cette partie de la question pour se dépêcher à trouver un nouveau secrétaire-trésorier.

• Statut de ville

La demande de Rock-Forest à l'effet de modifier son statut actuel en celui de ville aurait été acceptée favorablement par les autorités gouvernementales. Officieusement, la réponse serait oui, mais une confirmation est attendue pour le mois d'avril ou peut-être un peu plus tôt. Ainsi, à l'avenir, la ville de Rock-Forest sera régie non plus par le Code municipal

mais par la Loi des cités et villes et les électeurs seront dorénavant représentés par quartiers bien définis. D'autres changements techniques, comme une période étendue sur deux jours (au lieu d'une soirée) pour permettre aux électeurs de se prononcer sur différents projets du conseil, feront suite à cette modification.

• Lacroix en Cour

C'est jeudi, demain, que le conseiller Gaston Lacroix devra se présenter au Palais de justice de Sherbrooke, à la suite des procédures prises tout d'abord par le MRM, puis conduites par la municipalité, en

vue de statuer à savoir s'il est toujours habilité à siéger au conseil. Les recours ont été engagés à la suite de l'annexion du tiers du territoire de Rock-Forest à Deauville; secteur dans lequel habite M. Lacroix.

• Nomination 'symbolique'

Le secrétaire-trésorier adjoint, Jean Rouillard, a eu droit à une nomination 'symbolique', alors qu'il a reçu le ti-

tre d'inspecteur municipal, spécifiquement en conformité avec la Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture.

La vie dans les Cantons

38,000 \$ à 18 organismes

VICTORIAVILLE (DG) — Le comité d'étude des demandes de subventions de Centraide a répondu positivement à 18 organismes du comté d'Arthabaska. Ces organismes se partageront 38,000\$.

Le président du comité des demandes, M. Hubert Vincent, a expliqué que la politique d'attribution des fonds de Centraide est basée sur les principes suivants: aider à s'aider, aider à servir et fournir une aide d'appoint.

La dernière campagne de sollicitation qui a eu lieu en octobre dernier a permis de recueillir 45,977\$ soit 18.6% de plus que l'an dernier. Cependant, de souligner le directeur de Centraide, M. Denis Laflamme, cette augmentation ne suffit pas à rencontrer toutes les demandes qui ont été acheminées.

Centraide, de poursuivre M. Laflamme a reçu 66 demandes de subventions totalisant 224,364\$ alors que nous disposons, une fois enlevée 15% pour les frais d'administration et 10% pour les urgences, que de 109,500\$.

Dans le comté d'Arthabaska parmi les organismes subventionnés par Centraide: le Regroupement des sans emplois qui recevra 3 000\$, l'Alliance socio-culturelle vic-art 1 000\$, les scouts et guides d'Arthabaska 705\$, le Carrefour d'entraide bénévole de Bois-Francs 3 000\$, le Centre



Hubert Vincent

d'action bénévole de Warwick 6 000\$, l'Association des locataires des Bois-Francs 600\$, la Source 2 000\$, le Centre de relèvement et d'information sociale 3 500\$, l'Association coopérative d'économie familiale 4 000\$, la St-Vincent de Paul St-Alphonse 3 600\$, la St-Vincent de Paul de Princeville 1 300\$, le Vestiaire St-Eusèbe 3 000\$, l'Oeuvre des petits souliers 1 200\$, le Vestiaire de Warwick 600\$, Tel-Aide 2 500\$, la chorale des jeunes 750\$, le mouvement couple et famille 400\$ et le comité de bienfaisance de Warwick 800\$.

Nouvelle aréna: une boutade

— le maire Boudreau

ROCK-Forest (FG) — Le maire de Rock-Forest a tenu à préciser hier qu'il n'était aucunement dans son intention d'amener un projet à l'hôtel de ville à l'effet de construire une aréna de 1.2 million \$ si jamais le projet d'entente avec les Peres de Mariannahill devait être bloqué par la Commission municipale du Québec.

"C'était une boutade, en réponse aux questions d'un contribuable qui fait partie du MRM et qui s'était organisé avec le conseiller Yvon Côté pour poser des questions en rapport avec la venue de la Commission municipale du Québec. Et j'ai lancé cela en voulant dire que ce serait le coût à payer à cause de l'opposition de certains conseillers

qui ont alerté la Commission municipale du Québec", a-t-il soutenu hier.

"Car, devait-il reprendre, si le projet était refusé par Québec, c'est sûr qu'il y aurait présentation d'un projet et que celui-ci coûterait 1.2 million \$. Mais ce n'est pas moi qui le présenterai à l'hôtel de ville, surtout pas avant les élections. Moi, j'ai simplement voulu indiquer hier soir (lundi) qu'à cause des interventions de certains conseillers, qui veulent compromettre le projet d'aménagement de l'aréna du Mont Ste-Anne, l'autre solution, soit une construction, coûterait 1.2 million \$. Mais je n'en serais pas le promoteur."



Victoire célébrée

C'est un éleveur de Warwick, M. Lionel Laroche, qui a obtenu le plus haut MCR de troupeau non seulement dans les Bois-Francs, mais dans tout le Canada. Le club Holstein des Bois-Francs a célébré l'événement de façon particulière en organisant une soirée sociale où plus de 700 personnes étaient présentes. De gauche à droite, les récipiendaires des trophées remis lors de cette soirée: Lionel Laroche, de Warwick, Hervé Fortier, d'Arthabaska, René Roux, de Tingwick, Christian Martel de Warwick et Benoit DeSerres, président du club Holstein des Bois-Francs. (Photo La Tribune par Victoriaville)

Obtenez



Notre cahier publicitaire de cette semaine, rempli de prix spéciaux!

d'escompte sur tout lors de votre prochain dans le même magasin grâce au simple estampe de votre coupon de

En connaît not' monde!

Viaduc risqué pour les usagers?

• A Magog

MAGOG (GP) — Construit en 1928, et fermé à la circulation lourde depuis 1980, le viaduc du CP sur la rue Principale Est représenterait un risque dans l'état où il se trouve actuellement à cause d'un manque d'entretien dont serait responsable le Canadien Pacifique.

C'est la conclusion à laquelle s'est rendue le conseil municipal de Magog, et selon M. Antonio Lacasse, l'urgence de la situation apparaît plus que jamais, puisqu'un examen même superficiel démontre

se, l'urgence de la situation apparaît plus que jamais, puisqu'un examen même superficiel démontre

que les poutres d'acier qui forment le tablier sont percées par la rouille; le conseiller Fernand Roy, responsable municipal de la voirie et du transport a ajouté aux arguments du maire que les joints d'expansion du pont ne fonctionnent plus, ce qui représente un risque non négligeable en cette période de gel et de dégel successifs.

nitives, surtout que depuis, les poids lourds doivent emprunter un détour pour éviter le viaduc chancelant. "C'est un véritable inconvénient

pour les industries, en particulier pour la Dominion Textile dont l'usine est située juste à la sortie du viaduc" a précisé le maire Lacasse.

Actuellement, Magog tente d'obtenir une subvention en vertu d'un programme fédéral-provincial qui prend fin le 31 mars.

Ce programme qui serait appliqué en accord avec la Commission canadienne des transports (CCT) ferait payer 37,5% de la facture de reconstruction du viaduc par la ville, alors que le CP ne payerait que 12,5% et la CCT le reste des 50%.

Le montant d'argent qui excéderait 1,250,000.00\$ du budget de reconstruction serait assumé à 62,5% par Magog, et le reste reviendrait à la CCT.

Plusieurs contribuables ont trouvé illogique que la ville ait à payer plus cher pour la reconstruction du pont que le CP (soit 562,500 \$ pour la ville et 156,250 \$ par le CP), ce à quoi l'ingénieur municipal, M. André Rainville a répondu que cette solution coûteuse était néanmoins

préférable à l'installation d'un passage à niveau qui ralentirait la circulation et serait plus dangereux qu'un viaduc, même mal entretenu!

Il a de plus rappelé que la situation actuelle découlait du contexte économique du début du siècle, alors que le chemin de fer apportait la prospérité à une agglomération.

Toutefois, comme l'entretien du viaduc était sous la responsabilité de la compagnie ferroviaire, comme cet aspect a été négligé et, semble être la cause de la situation actuelle, le maire Lacasse n'a pas manqué de rappeler que "si nous devons payer le gros montant maintenant, c'est peut-être bien à cause d'une certaine négligence du CP."

M. Lacasse a précisé par ailleurs que si les négociations en vue de l'obtention de subventions n'aboutissaient pas rapidement, cela retarderait d'autant la reconstruction du viaduc, et la ville pourrait se voir contrainte d'en interdire l'accès à cause du danger qu'il représenterait.

La relève agricole recrute

COATICOOK — Le groupe pour la relève agricole du secteur de Coaticook organise demain soir, jeudi, une réunion d'information et de recrutement auprès des futurs producteurs de l'endroit.

Président du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie, Robert Bergeron signale que la rencontre aura lieu à 20 heures, à la polyvalente La Frontalière de Coaticook, et note que tout futur producteur doit se faire un devoir d'y prendre part.

Il s'avère toujours plus difficile de s'établir sur une ferme, dit-il. Et en raison de l'investissement qu'un tel projet commande, le jeune producteur doit avoir une formation scolaire suffisante et des connaissances adéquates afin de rentabiliser sa ferme et de pouvoir vivre de sa profession. Le but de la relève agricole consiste justement à combler les besoins des futurs producteurs et à promouvoir l'agriculture sous toutes ses formes.

Il est clairement ressorti du débat public qui a eu lieu lors de l'assemblée du conseil de lundi dernier, que la ville ne pourrait en aucun cas être tenue responsable d'un accident qui surviendrait si le viaduc s'effondrait: "depuis 1980 la ville a prévenu les intéressés de l'état avancé de détérioration du pont, et elle a entrepris toutes les démarches nécessaires à sa reconstruction" spécifie la résolution adoptée par le conseil.

Cette même année, la ville a obtenu du CP que la structure du viaduc soit renforcée, mais les élus ne voudraient pas que ce "pansement" provisoire prenne des allures défi-



Antonio Lacasse

Gala organisé pour les bénévoles d'East-Angus

EAST-ANGUS (LR) — Afin de souligner le travail des bénévoles fait pendant l'année, le Comité des loisirs organise un gala le 28 mai prochain à l'aréna Robert-Fournier.

Tous les bénévoles des différentes associations, tant sportives que culturelles sont invités, ainsi que le public en général.

C'est au cours de cette soirée que l'on connaîtra le bénévole de l'année, qui ne sera pas élu, mais plutôt choisi au hasard. En effet, comme l'explique Denise Francoeur, responsable de l'organisation, chaque bénévole re-

cevra un billet sur lequel il inscrira son nom et l'activité à laquelle il a travaillé. Tous les billets seront déposés dans une boîte et l'on tirera un nom au hasard. De cette façon, on croit que le bénévole est plus motivé, même s'il n'a donné que quelques heures de son temps, contrairement à celui qui s'est dévoué davantage. "Si on disait qu'on retient seulement ceux qui ont donné 50 heures et plus, je pense que celui qui en a donné 49 ne serait pas trop content..."

Le gala débutera à 20h pour les bénévoles et le public sera invité à partir de 21h.

Relocalisation des services: pas de tempête à Deauville

DEAUVILLE

— Le projet de relocalisation des services municipaux de Deauville sous un même toit n'a pas donné lieu à la tempête que certains attendaient ou espéraient lors de la rencontre des édiles de l'endroit.

Ainsi, à l'invitation du conseiller Gilles Maillé, qui s'oppose au transfert de la caserne de pompiers dans l'édifice situé le long du boulevard Bourque, un seul contribuable présent dans la salle a soulevé des objections.

Le conseiller Maillé, qui est en désaccord avec le projet car il éloigne, selon lui, le département des incendies du centre de la municipalité, n'a pas argumenté davantage

lors de la séance de lundi soir.

Contrairement aux objections soulevées par le conseiller au siège 2, plusieurs intervenants de Deauville font valoir qu'à la suite de l'annexion du tiers du territoire de Rock-Forest au profit de la municipalité dirigée par le maire Egide Marcoux, le centre de celle-ci s'est déplacé à l'ouest. Et le fait de transférer les services localisés dans l'édifice situé actuellement sur la rue Hôtel de Ville vers la bâtisse de l'ancienne compagnie AMS longeant le boulevard Bourque, on se trouve justement à replacer ces services au centre de la municipalité et au centre de la population.

La condition physique

surveillez vos intérêts

Avoir la santé, c'est un peu comme posséder de l'argent dans un bas de laine.

Jour d'une bonne condition physique, c'est faire fructifier cet argent au meilleur taux d'intérêt possible!

En effet, une bonne condition physique favorise le fonctionnement optimal de l'ensemble des systèmes de l'organisme. Elle permet de les

faire travailler à plein régime sans fatigue induite et avec le meilleur rendement.

Allez... Sortez votre argent du bas de laine. Surveillez vos intérêts un peu. Améliorez votre condition physique.

"Venez vous sucrer le bec"

Dégustation de tire sur la neige du 5 mars au 17 avril 83 inclus

Repas typique du temps des sucres

Musique samedi soir et dimanche après-midi

Prix spéciaux pour groupes du lundi au vendr. seulement.

Ouvert du lundi au vendr. 11h30 à 19h00 Samedi et dimanche, 11h à 20h00

Au Chalet La Grande Coulée Inc.

R.R. 1 Danville (819) 848-2818

(Rte 255, entre Kingsey Falls et St-Félix de Kingsey)

Nouvelle usine à Magog — B-6

3 GOUTEZ-Y

Le croissant de tous les jours

Variétés:

- Nature • Blé entier • Amande
- Orange • Chocolat • Fromage

CHEZ HENRI

243, King ouest, Sherbrooke

562-5433

chez Métro!



En prime, le service chaleureux et attentif dont peut seul vous faire bénéficier l'épicier propriétaire!

*sauf les billets de loterie et sous réserve de toute réglementation gouvernementale régissant le prix de vente de certains produits.



METRO

A Richmond

Une nouvelle entreprise

par François Gougeon

RICHMOND — Grâce à un procédé développé par le centre de recherches de la Société nationale de l'amiante (SNA), une nouvelle entreprise verra bientôt le jour à Richmond et se spécialisera dans la fabrication de produits de plastique à base de résidus d'amiante.

L'usine retenue pour le projet est celle de l'ancienne compagnie Bennett, située derrière celle de la société HH Brown, dans le parc industriel de Richmond, et emploiera 10 personnes dans un premier temps.

Machinerie

Les opérations n'ont pas encore débuté, même si les transactions sont pratiquement toutes conclues. Il reste encore à acheter de la machinerie, la mettre au point et l'expérimenter et faire les tests adéquats avant d'entreprendre la production proprement dite. Le coordonnateur du projet, M. Marcel Brosseau, a indiqué hier à La Tribune que cette phase ultime sera entreprise dans quatre mois environ.

Déjà, pour l'instant, on se réjouit vivement dans le milieu de Richmond de la naissance de cette entreprise devant produire des roulettes en plastique à partir de résidus d'amiante.

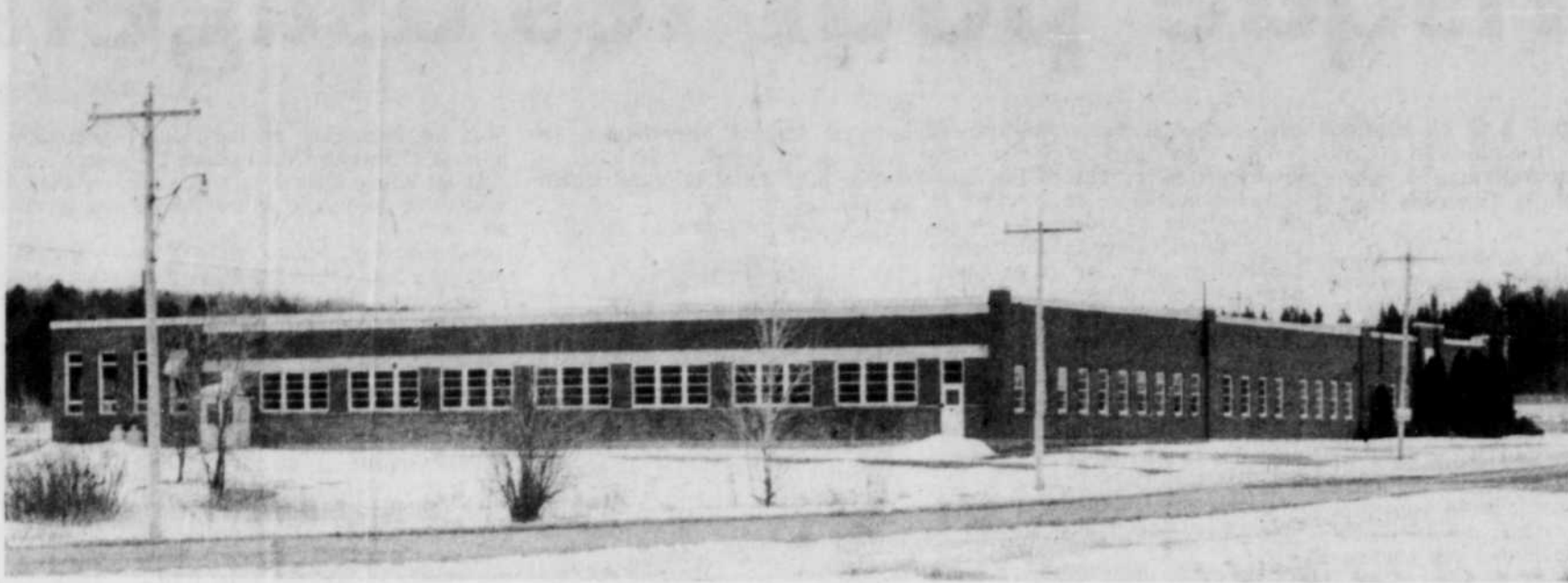
Détails à régler

Mais, en attendant l'annonce officielle, qui devrait être faite d'ici quelques semaines, M. Brosseau s'est plutôt montré avare de commentaires. Il a indiqué que tous les détails n'étaient pas encore finalisés et ne pouvait fournir d'information quant aux investissements reliés au projet et la provenance des résidus. On ignore donc, sur ce dernier point, si ces résidus proviennent de Johns-Manville, à Asbestos, mais on en doute, parce que cette société minière n'a jamais été réceptive à l'idée d'écouler ses résidus à des 'compétiteurs'.

Au centre de recherche de la Société nationale de l'amiante (SNA), M. Jean-Marc Lalancette a confirmé que le procédé avait été développé dans les locaux de cet organisme, situé dans le parc industriel de Sherbrooke. La SNA apporte donc sa collaboration au même titre qu'elle a permis le démarrage de différentes entreprises: notamment Magnac, à Thetford-Mines; Lupel, au Cap-de-la-Madeleine; Filaq, à Danville et Distex, à Ville d'Anjou.

Des efforts

Dans ce dossier particulièrement significatif pour l'amélioration de l'économie très mal en point de Richmond, le Comité de promotion industrielle de cette zone n'a pas ménagé ses efforts. L'idée comme telle avait été lancée le 29 octobre 1981. A ce moment, toutefois, on ne possédait aucune information et même si l'on estimait réalisable la mise sur pied d'une telle usine dont la production serait associée aux résidus d'amiante, on voulait d'abord mettre toutes les chances de son côté. C'est ainsi qu'au cours des mois qui suivirent, un groupe, sous la responsabilité de M. Marcel Brosseau, directeur général durant cinq ans de l'usine Plastiques LaSalle (division de Bombardier), a été chargé de la réalisation d'une étude de faisabilité. Et les résultats de cette enquête technique fouillée ont permis d'aboutir au projet qu'on connaît et qui suscite déjà de vifs espoirs.



L'édifice de l'ancienne usine Bennett, dont les opérations ont été transférées à Chambly il y a environ cinq ans, servira de local aux opérations de la nouvelle entreprise devant fabriquer des roulettes en plastique à partir de résidus d'amiante. (Photo La Tribune)

Vote d'accréditation

LAC-MEGANTIC - A la suite du litige syndical des travailleurs de l'Industrie Manufacturière Lac-Mégantic, les représentants de la Confédération des Syndicats Nationaux (C.S.N.) et la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique se sont rassemblés à l'hôtel de ville de Lac-Mégantic afin de fixer, en présence de Robert Rhéaume, arbitre du Ministère Québécois du Travail, la date et les modalités d'un vote d'accréditation syndicale secret à l'intérieur de l'usine.

Vendredi

Les 378 travailleurs de cette usine, doivent donc voter, à la date convenu, soit, vendredi, le 11 mars, à compter de 9 hres jusqu'à 18 hres dans le département du contreplaqué de l'usine même.



17 MAGASINS

Cumberland

Des économies 7 jours par semaine

Prix valables du 9 au 15 mars 1983 ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous invitons le consommateur à s'assurer de la disponibilité des articles en vente pour une succursale donnée.



SEMAINE DE BÉBÉ!

JOHNSON'S SHAMPOING POUR BÉBÉ FORMAT BONI 550 ml 2 89	PAMPERS COUCHES PREMIERS PAS BOITE DE 24 4 44	SECOND DÉBUT LOTION AVEC C.E.F. 1200 OFFRE DE POMPE GRATUITE - 240 ml 8 99	LISTERMINT GARGARISME ET RINCE-BOUCHE 750 mL 2 65
CUMBERLAND POUDRE POUR BÉBÉ 400 g. 1 99	CUMBERLAND CURE- OREILLES BOITE DE 180 89¢	NOUVEAU! DE TAMPAX SERVIETTES MAXI-MINCES BOITE DE 30, REG.: SUPER: 3.69 3 19	FOAMY DE GILLETTE MOUSSE A RASER REG. MENTHOL LIME MUSK, 300 mL 1 77
CUMBERLAND PÂTE D'ŒUFS 550 ml 4 25	PLAYTEX ENSEMBLE DE BIBERONS 6 89	LUNETTES DE SOLEIL TOUS NOS MODELES SAHARA DE \$16.00 et \$18.00 RÉDUITS A 7 88	SUPER SPÉCIAUX DE NOTRE BOUTIQUE DE COSMÉTIQUES GRATUIT! DE TIFFANY BROSE DUO-CILS POUR CILS ET SOURCILS AVEC TOUT ACHAT DE MASCARA TIFFANY A 3 99
CUMBERLAND HUILE POUR BÉBÉ 500 ml. 2 49	PLAYTEX SACS A JETER APRES USAGE 100 SACS 2 99	ARRID DÉSODORISANT EN AÉROSOL ASSORTI, 200 ml 1 89	GRATUIT! DE CLAIROL SHAMPOING CONDITION, 200 ml AVEC TOUT ACHAT DE SHAMPOING COLORANT Miss CLAIROL DE CLAIROL 4 99
CUMBERLAND GÉLÉE DE PÉTROLE 454g 1 99	BARRIERE A & H CRÈME SILICONE POUR LA PEAU, 100 g 2 98	ORAL-B BROSE A DENTS ASSORTIE, PIÈCE 93¢	MARCELLE CRÈME HYDRATANTE 110 mL OU LOTION HYDRATANTE 120 ml VOTRE CHOIX 4 99
WOODWARD EAU DIGESTIVE ANTICOLIQUE 150 mL 99¢	QUOI DE NEUF CHEZ CUMBERLAND! SAC A BANDOULIÈRE AJUSTABLE AVEC POCHETTE ET FERMETURE ÉCLAIR CHOIX DE COULEURS PIÈCE 8 95	TOPOL POLI A DENTS POUR LES FUMEURS 100 mL 3 29	ENSEMBLE DE MASSAGE ELANCYL COMPRENANT LE GANT ELANCYL GARNI D'UN SAVON ET UNE CRÈME 95 g 18 95
PHOTOS COULEUR! *TOUS FILMS COULEURS DE 12 POSES 3 49 *PROCÈDE C-41 OFFRE SPÉCIALE JUSQU'AU 22 MARS	BAUSCH & LOMB SOLUTION SALINE pour lentilles souples 240 ml 1 98	CONTACT-C POUR LE SOULAGE- MENT DES RHUMES ET FIEVRES DES FOINS, 10 CAPSULES 1 69	SESSU CIRE DÉPILATOIRE ENTIEREMENT NATU- RELLE EXCLUSIVE A CUMBERLAND, 200 g 8 95
BAUSCH & LOMB SOLUTION DE TREMPAGE pour lentilles souples 240 mL 3 99	TINACTIN FONGICIDE POUR LE PIED D'ATHLÈTE CRÈME 15 g OU SOLUTION 15 mL 2 99	BIC STYLOS A BILLES PAQUET DE 3 VALEUR DE 1.17 69¢	FRAGRANCE DE LA SEMAINE FIDGI DE GUY LAROCHE 1 29
BAUSCH & LOMB COMPRIMÉS DE NETTOYAGE pour lentilles souples 24 comprimés 5 98	CORICIDIN-D DÉCONGESTIONNANT CONTRE LE RHUME FORMAT BONI 36 DRAGÉES 1 99	CARTES D'INDEX 3" x 5", PAQUET DE 100 79¢	SAVON A L'APRICOT IMPORTÉ D'EUROPE PIÈCE 1 29
LAURA SECORD TABLETTES DE CHOCOLAT ASSORTIES PAQUET DE 4 1 19	SAC A COSMÉTIQUES A FINI GLACE CHOIX DE COULEURS, PIÈCE 2 49		

L'Association du Diabète du Québec Inc. "SECTION ESTRIE" Tél.: 565-1211

CENTRE D'ACHATS KING
 SHERBROOKE OUVERT LE DIMANCHE
 Gabriel A. Zako, prop.

GALERIES QUATRE-SAISONS
 SHERBROOKE OUVERT LE DIMANCHE
 Louis Abdalla et Gabriel A. Zako, prop.

COATICOOK
 28, RUE CHILD OUVERT LE DIMANCHE
 Louis Abdalla, prop.

Prix en vigueur au comptoir seulement



Surveillez notre tout nouveau cahier publicitaire

... et découvrez des économies
à pleins sacs!



12 Oeufs
Eggs

Monarch
Soft Margarine Molle
MADE FROM 100% VEGETABLE OIL
FAIT D'HUILE VÉGÉTALE 100%
2 lb 907 g

CALIBRE GROS
LARGE SIZE

'caisse familiale'

Coca-Cola

BANANES
DÔLE
gros fruits
produit du Honduras

BOEUF HACHÉ
ORDINAIRE

LONGE
DE PORC FRAIS
bout de côte env. 1,3 kg

64¢ /kg
29¢ /lb

2,16\$ /kg
98¢ /lb

3,24\$ /kg
1,47\$ /lb

BOISSONS GAZEUSES
COCA-COLA, SPRITE
bouteilles consignées
6/750 mL

OEUFS
calibre gros
Canada, Cat. "A"
1 douz.

MARGARINE MOLLE
MONARCH
(disponible au Québec seulement)
cont. 907 g

2,99\$

1,07\$

1,37\$

Un cahier publicitaire
rempli de prix
ultra-spéciaux

+ 5%

d'escompte
sur tout achat*!

Faites estampiller votre coupon de caisse et lors d'un prochain achat dans le même magasin réclamez un escompte de 5% sur le total de ce coupon! Une économie appréciable!
*sauf sur les billets de loterie et sous réserve de toute réglementation gouvernementale régissant le prix de vente de certains produits.

Les prix annoncés dans cette page sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Métro du lundi 7 mars au samedi 12 mars 1983 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif.



la tribune — l'amiante, le centre du québec, les bois francs

... en bref

L'Amiante

• Demande à LOGINOVE

THETFORD-MINES — Dans une résolution adressée à la Société d'habitation du Québec, la ville de Thetford-Mines demande son éligibilité pour une deuxième tranche de subvention dans le cadre du programme LOGINOVE. L'annonce officielle de la mise en place du programme a été faite le 13 janvier dernier et le service d'Urbanisme a déjà compilé des dossiers pour 48 propriétés regroupant 110 logements. Or, la ville soutient avoir pris tous les moyens possibles pour

engager les crédits disponibles de 212,800 \$ pour le 31 mars. Les édiles veulent donc obtenir une deuxième tranche que ne devrait pas être inférieure à 200,000 \$ en raison de la répercussion de ce programme au niveau des investissements privés et de la remise en valeur des propriétés. Ce programme devrait générer un montant global de l'ordre de 450,000 \$ dans la zone désignée qui englobe les vieux secteurs des paroisses St-Alphonse et Notre-Dame.

• Beauce: fusion de syndicats laitiers

THETFORD-MINES — Les membres des syndicats de lait nature et industriel dans la Beauce ont décidé de dissoudre leurs associations respectives afin de faire place à une seule structure organisationnelle qui portera l'appellation de "syndicat des producteurs de lait de la Beauce (UPA)". La dissolution des deux entités sera effectuée

vers la mi-avril prochain, soit après l'assemblée annuelle des deux Fédérations provinciales du lait. Les deux groupes pourront donc unir leurs énergies tout en diminuant les charges administratives. Parmi les dirigeants du nouveau syndicat, on note la présence de M. Raymond Lachance d'East-Broughton.

• Beauce: l'UPA inquiète du fédéral

L'UPA de la Beauce ne cache pas son inquiétude face à l'attitude du gouvernement fédéral au sujet de la nouvelle politique en matière de transport des grains. Pour l'UPA, il est déplorable que le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pépin, consacre tant d'énergie à tenter de justifier sa politique plu-

tôt que de discuter avec les représentants de l'agro-alimentaire du Québec des vrais problèmes et d'y trouver des solutions. En outre, les dirigeants de l'organisme régional s'expliquent difficilement le fait que les députés fédéraux de la région soient si lents à prendre une position claire et ferme dans ce dossier.

• Revaloriser la fonction publique

Pour la Société nationale des Québécois (SNQ) de la région de l'Amiante, les événements politiques et sociaux vécus au Québec depuis quelques mois paraissent révélateurs des limites de certaines attitudes et structures ainsi que des causes de l'affaiblissement collectif. Tout en affirmant que la fonction publique, dans une société, est fondamentale, la SNQ se demande

si le Québec peut se payer des conflits aboutissant à la destruction de l'un ou l'autre des acteurs en présence, surtout quand ces derniers sont un gouvernement et une force syndicale. La SNQ croit qu'il faut revaloriser la fonction publique afin de permettre de donner une couleur à notre nationalisme et à notre projet social.

Bois-Francs

• Forano: une rencontre?

PLESSISVILLE (DG) — Les syndicats de Forano, qui se sont impliqués financièrement dans la relance de leur entreprise l'automne dernier, ont demandé une rencontre avec les députés Corrievau et Baril ainsi que les dirigeants de l'entreprise.

La rencontre aurait lieu lundi prochain, au local de la CSD, à Plessisville.

On y discutera notamment de l'implication possible des deux gouvernements par le biais de programmes existants pour aider la relance de la Forano.

• Déficiants dans des familles

VICTORIAVILLE — La Maison Ste-Clothilde s'oriente de plus en plus vers le traitement des déficients mentaux moyens et lourds. A cet effet, quelques 29 déficients mentaux légers seront désinstitutionnalisés et placés dans des familles d'accueil de Victoriaville et Arthabaska d'ici septembre prochain.

Centre des services sociaux du centre du Québec (CSSCQ), Sylvie Lantier, a précisé que l'intégration sociale des personnes déficientes mentales dans la communauté des Bois-Francs sera précédée d'une campagne de sensibilisation.

Un premier groupe de 16 bénéficiaires sera intégré dans des familles de Victoriaville et d'Arthabaska d'ici le premier mai tandis que le second contingent de 13 sera intégré pour le mois de septembre 1983.

• Rue Monfette: 4 des 6 pins sauvés

VICTORIAVILLE — Le conseiller Roch Gardner s'est à nouveau porté à la défense des grands pins de la rue Monfette et St-Augustin en proposant, conformément aux résultats de deux expertises scientifiques, que 4 des 6 pins soient sauvés de la hache.

Quant aux deux autres pins morts, un en face du Jardin d'enfant et l'autre en face de l'école Sir Wilfrid, M. Gardner a suggéré qu'on les coupe et les remplace par de nouveaux arbres.

On sait que les Chevaliers de Colomb s'étaient plaints au conseil de dommages occasionnés à la toiture de leur local par les grands pins tandis que d'un autre côté les citoyens du secteur s'étaient objectés à ce que la ville coupe les 6 géants.

• Activités culturelles au tournoi

VICTORIAVILLE (DG) — Une nouvelle expérience sera tentée au Colisée des Bois-Francs alors qu'on animera un tournoi familial de hockey bottine par une série de manifestations culturelles.

Ce week-end soit un événement familial et communautaire d'importance puisqu'il sera hôte d'une exposition culturelle.

Une garderie a également été prévue pour faciliter la participation des parents.

• 9 mois pour tentative de vol

DRUMMONDVILLE — Un individu dont la dernière adresse connue est Longueuil, René Couture, 26 ans, a été condamné à 9 mois de prison pour tentative de vol par effraction à St-Lucien.

Les poursuites mentionnent toutes que les enseignants, étant à l'emploi de la Commission scolaire de Drummondville, ne se sont pas présentés au travail le 28 janvier alors que la convention collective était toujours en vigueur.

• 100 \$ pour fausse enquête

DRUMMONDVILLE — Une jeune femme, qui s'est présentée comme psycho-éducatrice au juge Louis Carrier, a plaidé coupable hier matin à l'accusation d'avoir fait entreprendre une fausse enquête à la police et a été condamnée à 100 \$ d'amende.

Les poursuites sont adressées surtout aux professeurs qui n'étaient pas mentionnés lors de la première série de 174 causes déposées il y a deux semaines. Les significations par huisser devraient se faire d'ici les deux ou trois prochains jours. Toutes les comparutions ont été fixées pour le 18 avril.

Par ailleurs, une autre poursuite a été déposée contre le Syndicat de l'enseignement en vertu de la loi 111 pour ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour faire

Ouverture le dimanche et les jours fériés

Commerçant acquitté

DRUMMONDVILLE — Un commerçant et hommes d'affaires de Drummondville, M. Jean Charpentier, a été acquitté hier de deux accusations portées contre lui à propos de l'ouverture

de son commerce le dimanche et les jours fériés. Une accusation se rapportait à une infraction à la loi du dimanche, l'autre à l'ouverture de commerces en dehors des heures d'affaires.

Selon la preuve entendue par le juge Louis Carrier de la Cour des sessions de la paix, M. Charpentier aurait enfreint la loi du dimanche en faisant une exposition commerciale de meubles le deuxième dimanche d'octobre 1982. On offrait en vente, mais aucune vente n'était faite. Après avoir longuement décrit les termes de la loi, le juge Carrier en vient à la conclusion que les commerçants peuvent offrir en vente divers produits, mais ne doivent pas vendre effectivement le dimanche. Si l'on ne pouvait offrir en vente le dimanche, dit le juge, aucune publicité à la radio ou à la télévision serait possible. La loi est précise là-dessus: on ne doit pas faire de vente et c'est ce qui s'est passé chez M. Charpentier. C'est pourquoi il est acquitté de la première accusation.

800,000 \$ pour l'aéroport

• La ville fera faire une étude avant de les toucher

VICTORIAVILLE — Le maire de Victoriaville, M. Denis St-Pierre a confirmé qu'une subvention fédérale de 800,000 \$ a été mise à la disposition de la ville pour l'agrandissement de la piste de son aéroport.

Il faudra déterminer si la piste actuelle peut-être prolongée de 1,500 pieds; ce qui implique une expertise sur la capacité autoportante de la piste actuelle de 2,500 pieds.

Face à cette offre, les conseillers ont adopté une résolution demandant à l'ingénieur Adrien Corrievau de la firme SNC de faire une étude complète du projet. C'est cette étude qui nous dira si on peut aller plus loin, de commenter le maire.

Imaginez, d'expliquer M. St-Pierre si on allonge la piste à 4,000 pieds sans se soucier de la capacité autoportante de la piste actuelle on pourrait se réveiller avec des problèmes sérieux lorsque des avions plus pesants se posent.

Les premières démarches, en vue de mener à bonne fin ce projet de prolongation de la piste, avaient été effectuées le printemps dernier par l'ancien conseil.

Et c'est la même chose pour l'éclairage. Peut-on l'augmenter sans être obligée de tout reprendre le système.

Le maire de Victoriaville, M. Denis St-Pierre, a indiqué que le conseil attendrait de prendre connaissance des recommandations de l'étude avant de prendre une décision.

C'est donc une étude globale qui évitera de mauvaises surprises que le conseil veut avant de décider s'il profitera de la possibilité de subvention de 800,000\$ du fédéral.

Le coût de l'étude, qui a été confiée à la firme SNC sera défrayé par une subvention fédérale de 15,000\$.

Quant à la deuxième accusation, M. Charpentier était accusé d'avoir admis des clients dans son établissement le 2ième lundi d'octobre, jour férié, pendant une exposition de meubles. Le juge Carrier s'est livré à une longue exégèse du mot "client" en citant divers dictionnaires et en vient à la conclusion qu'un client est celui qui "achète, qui fait une transaction". La preuve démontre que les nombreux visiteurs n'ont pas effectué d'achat, mais ont rencontré les représentants de compagnies et discuté de prix. Ils ne sont pas des clients dans le sens strict du mot, dit le juge et le commerçant est à nouveau acquitté.

Subventions de 104,750\$ à 2 entreprises

VICTORIAVILLE — Ainsi que l'a recommandé l'Office canadien pour un renouveau industriel, le ministère de l'Expansion économique régionale a octroyé des subventions de 104,750 \$ à deux entreprises qui projettent d'implanter à Victoriaville des usines où seront fabriqués des meubles.

La part du lion ira à la firme Les Sièges Victoriaville qui construira dans la capitale des Bois-Francs une usine où seront fabriqués des meubles rembourrés. Cette firme recevra une aide financière de 84,000 \$. La construction de l'usine et l'acquisition de l'outillage qui y sera utilisé commanderont des déboursés de 750,000 \$. Les dirigeants de l'entreprise sont d'avis que, dans trois ans, l'usine emploiera plus de 35 employés.

Quant à la firme Daigle & Pellissier qui construira une usine spécialisée dans la fabrication de mobilier de restaurant, elle recevra une subvention de 20,750 \$. Ses dirigeants investiront une somme d'environ 100,000 \$ dans la réalisation de ce projet qui se traduira par la création de trois emplois.

Quatre autres entreprises implantées dans la région des Bois-Francs ont déjà reçu des subventions de 468,000 \$ du ministère de l'Expansion économique régionale à la suite de recommandations de l'Office canadien pour un renouveau industriel, une agence gouvernementale présidée par le financier Paul Desmarais.

Fermeture du bureau de Thetford: protestations

THETFORD-MINES (PS) — Dans une lettre adressée au ministre de l'habitation du Québec, M. Guy Tardif, les procureurs du bureau d'aide juridique de Thetford-Mines protestent contre la fermeture récente du bureau de la Régie du logement de Thetford-Mines.

vernementales différentes, les procureurs de l'aide juridique soutiennent que les gens ordinaires ne comprennent pas nécessairement ces subtilités politiques.

Ces derniers ont décidé d'intervenir publiquement afin que la situation soit corrigée le plus rapidement possible et que les usagers ne soient pas privés d'un service aussi essentiel, surtout en cette période de l'année.

Les représentants de l'aide juridique comprennent mal le bien-fondé d'une telle fermeture du fait que le bureau existait à Thetford-Mines depuis 1968 et que, depuis cette période, le nombre de logements a augmenté et que la Régie est devenue un véritable tribunal dont bien peu de citoyens peuvent se passer. Ils s'expliquent d'autant plus difficilement cette décision que la région est maintenant dotée d'un bureau de Communication-Québec qui fonctionne avec trois employés à temps plein. Sans minimiser l'importance d'un tel bureau et tout en sachant fort bien que les deux organismes relèvent d'entités gou-

vernementales différentes, les procureurs de l'aide juridique soutiennent que les gens ordinaires ne comprennent pas nécessairement ces subtilités politiques.

Les représentants de l'aide juridique considèrent cette situation comme intolérable. Selon eux, les gens ne savent plus où s'adresser et ils affluent au bureau de l'aide juridique pour recevoir les conseils que, normalement, le personnel de la Régie du logement devrait leur donner.

Les représentants de l'aide juridique considèrent cette situation comme intolérable. Selon eux, les gens ne savent plus où s'adresser et ils affluent au bureau de l'aide juridique pour recevoir les conseils que, normalement, le personnel de la Régie du logement devrait leur donner.

Les avocats de l'aide juridique demandent donc au ministre Tardif d'apporter les correctifs nécessaires le plus tôt possible, par la réouverture du bureau de la Régie du logement à Thetford-Mines.



Bougeotte printanière

Avec la venue inattendue des jours plus chauds, les amateurs de sports d'été ont peine à résister à la tentation de sortir leur matériel. Cela vaut pour les motocyclistes mais aussi pour les...jockeys.

(Photo La Tribune)

Au palais du justice

• 195 nouvelles causes

DRUMMONDVILLE — Une pile de 195 nouvelles causes a été déposée hier matin au greffe de la Cour des Sessions de la paix du palais de justice de Drummondville contre autant d'enseignants de niveau élémentaire, accusés d'avoir participé à une grève illégale.

re entrer les enseignants au travail en date du 17 février.

Enfin, deux poursuites supplémentaires de grève illégale ont été portées contre des dirigeants syndicaux du Cegep.

Les poursuites mentionnent toutes que les enseignants, étant à l'emploi de la Commission scolaire de Drummondville, ne se sont pas présentés au travail le 28 janvier alors que la convention collective était toujours en vigueur.

• Mari: 175\$ d'amende

DRUMMONDVILLE — Pour avoir eu en sa possession 57 parties de marijuana, partie en culture, partie en train de sécher dans la maison, un individu d'une trentaine d'années a été condamné hier à 175 \$ d'amende à Drummondville.

Les poursuites sont adressées surtout aux professeurs qui n'étaient pas mentionnés lors de la première série de 174 causes déposées il y a deux semaines. Les significations par huisser devraient se faire d'ici les deux ou trois prochains jours. Toutes les comparutions ont été fixées pour le 18 avril.

Son procureur a soutenu qu'une partie du produit appartenait à des amis et que le reste était destiné à la consommation personnelle. La Couronne, pour sa part, trouvait la quantité assez grande, voire même "volmineuse" et d'une évaluation élevée.

Par ailleurs, une autre poursuite a été déposée contre le Syndicat de l'enseignement en vertu de la loi 111 pour ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour faire

La défense, qui a utilisé une longue jurisprudence pour démontrer que les autres magistrats condamnaient des accusés semblables à des amendes, a mentionné que l'accusé n'avait aucun antécédent judiciaire. En plus de l'amende, le juge l'a soumis à une probation d'un an.

62,000 \$ pour 6 cours d'eau

VICTORIAVILLE (DG) — Des travaux de drainage seront effectués dans 6 cours d'eau situés sur le territoire du comté d'Arthabaska. Ces travaux nécessiteront des déboursés de 61,999\$.

Le drainage de ces cours d'eau sur une superficie de 245 hectares de terre agricole profitera directement à 32 entreprises agricoles situées à proximité de ces cours d'eau.

Les 6 contrats ont été adjugés au plus bas soumissionnaire Excavation A. Lachapelle. Les cours d'eau visés sont: à St-Rosaire, la branche 5 de la rivière Perreault; à St-Valère, les cours d'eau Lucien Vigneault et l'embranchement Piché-Bergeron; à Princeville, les cours d'eau Thibodeau Desharnais et Willie Gagné; à St-Valère et Ste-Victoire le cours d'eau Tourigny et à St-Valère et St-Rosaire la branche 8A du cours d'eau Pépin.

SAUVER L'ÉCOLE PUBLIQUE C'est aussi votre affaire!

4 SOLDE 20 à 50% de réduction

Surveillez nos spéciaux à la télévision

FERNAND GAGNÉ INC.

En face du Palais de Justice, Stationnement à l'arrière
182, Wellington nord, Sherbrooke
562-9853

Notre avenir: avec ou sans les jeunes?

L'espérance des jeunes

Pour nous, jeunes adultes, finissants du secondaire, les défis sont nombreux et ils diffèrent en fonction de nos expériences antérieures. Nos défis sont reliés tant à notre métier qu'à notre situation d'être affectif et social. Le défi le plus important à relever nous semble être l'obligation de créer un climat stable dans nos relations interpersonnelles.

Nos désirs sont impératifs! Est-il possible d'espérer plus de bonheur que d'échec dans le mariage? Dans un contexte économique aussi difficile, comment espérer s'épanouir pleinement? Nous aimerions être fiers de nous-mêmes et de ce que l'on peut faire. Nous aimerions aussi nous sentir libre dans nos décisions, nous détacher des multiples contraintes

sociales, vivre simplement dans l'amour et le respect de l'autre! Un de nos plus grands désirs réside dans l'acquisition de notre indépendance sociale et financière selon notre propre rythme et non selon le rythme qui nous est imposé.

Nos espoirs... Un de nos plus grands espoirs serait de se sentir vraiment soutenu par quelqu'un, soutenu et non brimé. Une de nos plus grandes difficultés serait celle de nous fixer des objectifs et des buts solides afin de pouvoir vivre un peu plus dans la certitude.

Quittant nos défis, nos désirs et nos espoirs, réfléchissons sur nos frustrations. Elles sont de trois ordres: sociales, familiales et économiques. Il est frustrant de se sentir toujours obligé d'agir pour et en fonction des autres. Quant aux frustrations économiques, elles se font de plus en plus présentes! Avec un bon métier et beaucoup de ténacité, pourra-t-on avoir un travail digne de nos intérêts et de nos capacités? Quelles seront nos chances de réussite dans un tel contexte économique?

En dépit de la société et de la situation économique, nos plus grandes frustrations nous proviennent de notre milieu fami-

lial. Ce milieu qui devrait nous présenter de l'amour, nous fournit trop souvent que l'incompréhension. Ce milieu qui devrait nous fournir l'appui dans notre cheminement ne fait que trop souvent le freiner. Ce milieu qui devrait faire rayonner l'amour nous présente beaucoup trop souvent que de l'indifférence. Nos parents qui devraient être nos plus grands amis sont trop souvent les représentants d'une société qui ne se comprend pas. En plus, il est frustrant d'être obligé d'aller chercher l'amitié et la compréhension à l'extérieur de notre foyer.

Toutes ces frustrations nous rendent inquiets. Nos grandes inquiétudes se résument ainsi: la peur de souffrir par manque d'amour, la peur de la solitude, la peur de ne pas pouvoir se connaître vraiment, la peur de vivre une vie sans sincérité et sans amour.

Et c'est ainsi que Lulu conclura en disant:

"Petit train va loin"
et que Soya dira que: "La vie sera à l'image de ce que l'on voudra bien qu'elle soit."

Les leaders de demain...
Groupe de Cuisine Intensif
Sec. VI Polyv. Le Triolet



La vie s'ouvre devant les jeunes, mais sans l'espérance ils n'y trouveront pas leur chemin.

Etre jeune, un défi à partager avec les aînés

Il n'est pas facile de se tailler une place dans le monde des grands au moment où l'inflation et le chômage, combinés aux dimensions familiales, semblent vouloir gagner petit à petit nos priorités quotidiennes.

Nos jeunes doivent être solides pour affronter tous ces bouleversements. En cela, la plupart d'entre eux sont extraordinaires et continuent à véhiculer des valeurs essentielles, voire même vitales.

Au moment où pratiquement une famille sur trois est exposée à une rupture, nos jeunes ne sont pas sans s'en inquiéter de voir la famille, la valeur la plus sécurisante de leur existence, devenir d'un quasi-droit acquis qu'elle était hier, un quasi-privilege aujourd'hui.

Ils sont conscients du danger. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux subissent en silence, impuissants et vulnérables, la réalité des parents désunis. Il n'y a pas un jeune sur terre qui peut prétendre ne pas avoir été affecté, blessé, frustré par la séparation de ses parents. Du reste, la majorité d'entre eux comprennent qu'ils auront, leur tour venu, à relever le défi de faire mieux, et ils y croient!

Ils sont tous exposés à choisir quotidiennement entre la gang, la drogue, l'alcool, les machines à boules etc... ce que l'on peut appeler le monde des plaisirs immédiats, offerts par la société avec une facilité déconcertante et le monde de l'école, du travail, celui de l'effort.

Devant un tel constat, il ne serait pas étonnant de voir vos jeunes tout lâcher. Pour la majorité il n'en est rien. C'est là où l'on reconnaît chez les jeunes la force et la responsabilité qui les habitent dans les choix qu'ils assument entre l'effort et la facilité.

Bien sûr nos jeunes ont des faiblesses et vivent tant bien que mal l'effort social. D'ailleurs certains d'entre eux sont en difficulté et parfois même en grande difficulté. Ceux-là, ceux que j'appellais les "Enfants de Justice", ce sont les mal aimés. Il s'agit là d'une minorité importante aux besoins de plus en plus grandissants. Pour eux, le défi est encore plus grand.

Si être jeune est un défi, je crois qu'il devrait se partager, plus que jamais avec ceux qui l'ont déjà été.

Mario Proulx, avocat.

Les jeunes de 1983

Portes qui claquent, sorties en coup de vent, retards au repas, allure débraillée, ripostes cinglantes, voilà quelques-unes des expressions qu'utilisent souvent les adultes pour décrire les jeunes d'aujourd'hui, pour expliquer le fossé profond qui sépare beaucoup d'enfants de leurs parents, d'élèves de leurs éducateurs.

Et pourtant, sont-ils si différents de nous, ces jeunes qui tentent de s'affirmer, ce fils qui s'oppose à son père, cette fille qui contrarie sa

mère, cet élève qui se montre grossier envers son professeur? Ils protestent tout haut alors que notre révolte était silencieuse, ils réclament alors que nous subissons des situations non voulues, mais, au fond, ils sont animés de ce même désir de justice et d'amour qui a toujours caractérisé la jeunesse.

Je vis dans une maison remplie de jeunes; mes enfants et leurs copains savent que la porte leur sera toujours ouverte. Nos amis ne sont

donc pas surpris de ce va-et-vient continu d'adolescents et de jeunes adultes qui nous apportent amitié et réconfort. De longues discussions (on n'est pas toujours d'accord, loin de là), du chant, de la musique, des jeux de société, des repas qui n'en finissent plus, des blagues de toutes sortes, tout est prétexte pour se retrouver, échanger, vivre ensemble.

Il est faux de prétendre que notre jeunesse n'a pas d'idéal. Malgré la vague de matérialisme qui déferle sur le monde actuel, malgré les in-

citations à la consommation, les jeunes peuvent faire montre d'un détachement dont très peu d'adultes sont capables. Certes, ils rêvent de confort et même de luxe mais ils savent se contenter de plaisirs simples. La sécurité affective leur est beaucoup plus nécessaire que la sécurité matérielle. Ils ont la guerre en horreur et la violence qui les caractérise parfois résulte en grande partie de l'insécurité que provoquent les divisions dans les familles et les conflits dans la société. Ils aiment relever des défis et aspirent au dépassement mais ils ont besoin de modèles et la plupart des adultes ne correspondent pas à l'image qu'ils se font d'une vie pleine et heureuse.

A partager la vie des jeunes, j'ai découvert que ce qui importe pour eux, c'est beaucoup plus de "réussir sa vie" que de réussir dans la vie. Se débattant dans une société où tous les coups sont permis et toutes les valeurs remises en question, est-il étonnant que l'engagement total leur fasse peur? N'en sommes-nous pas d'ailleurs un peu responsables, nous qui avons failli à tant de nos promesses? Victimes des clichés véhiculés par les médias, ils confondent liberté et libertinage, épanouissement personnel et désengagement. Cependant, entourés d'adultes demeurés fidèles à leurs principes et respectueux des autres, leurs craintes diminueront face à la vie qui s'ouvre devant eux. Nous avons besoin des jeunes et ils ont besoin de nous. Ils nous apportent l'enthousiasme la fraîcheur; offrons-leur la compréhension et l'amour.

Margot Labonté

Ombres et lumières

"Personne ne met du vin nouveau dans de vieilles outres"
(Mc 2,22)

Si la Bible nous redisait les jeunes, nous redécouvririons que jeunesse rime avec promesse, que jeunesse est associée à nouveauté et vieillesse, que jeunesse et sagesse se sont étrangement mariées dans le Royaume de Dieu.

L'expression "jeunesse" est d'abord et avant tout définie par rapport à "nouveauté":

- Jeunesse et vin nouveau
- Jeunesse et Alliance nouvelle,
- Jeunesse et homme nouveau
- Jeunesse et vie nouvelle,
- Jeunesse et commandement nouveau
- Jeunesse et homme qui se renouvelle,
- Jeunesse et cioux nouveaux
- Jeunesse et Jérusalem nouvelle...

Et il ne pouvait en être autrement. Toutes les créatures nouvelles appartiennent à Dieu et elles ont un caractère sacré: les prémices des récoltes et les nouveaux-nés sont réservés à Dieu (Dt 26,1-11; Ex 13,11ss).

Si vieillesse pouvait, sans doute jeunesse saurait... que l'histoire du salut fit appel à la "vieillesse" pour engendrer de jeunes précurseurs au Messie: Isaac, ancêtre de Jésus, avoir pour mère Sara qui "enfantait à Abraham un fils dans sa

vieillesse" (Gn 21,2); "par la foi, Sara, elle aussi, reçut la vertu de concevoir, et cela en dépit de son âge avancé..." (He II,11). Le précurseur spirituel de Jésus, Jean-Baptiste, vint au monde de justesse, car Elizabeth et Zacharie étaient tous deux avancés en âge (Lc 1,5-25). Dans ces textes, la "jeunesse" est associée au fait de concevoir un enfant dans sa vieillesse; sans doute, le renouvellement de l'Esprit et une réponse de foi interviennent mystérieusement.

Le mystère surabonde quand la jeunesse participe à la Sagesse et que pour entrer dans le Royaume de Dieu, il faille le recevoir en petit enfant (Mc 10,15). "la vieillesse ne se mesure pas au nombre des années" (Sg 4,8) et "le grand âge ne donne pas la sagesse, ni la vieillesse le sens du juste" (Jb 33,9). Celui qui parlait ainsi à Job et qui disait "je suis tout jeune encore", avait compris que la véritable Sagesse n'est point celle acquise au fil des ans, mais celle reçue par révélation de l'Esprit, et ce n'est pas une question d'âge!

Si l'homme et la terre prennent un coup de vieux comme un vêtement ("la loi éternelle c'est qu'il faut mourir" Si 14,17), en Dieu, tout est nouveau, tout se renouvelle, tout retrouve ses printemps et son éternelle jeunesse.

Guy Forget

Pousses au vent

" Vos enfants ne sont pas vos enfants. Vous pouvez leur donner votre amour mais non point vos pensées. Car ils ont leurs propres pensées."

K. Gibran

"La jeunesse est l'âge des illusions car elle s'imagine les choses infiniment moins belles qu'elles ne sont."

Paul Claudel

" Qui pourrait se plaindre dans ce monde de guerre et de famines? "

Un adolescent

" Le monde se vide d'amour et se remplit d'argent "

Un étudiant

" Un seul arbre qui tombe "

fait plus de bruit qu'une forêt qui pousse."

Prov. oriental

" On ne rend pas justice au lion en ne parlant que de ses puces."

"Un jour, l'homme sera fatigué des idéologies stériles dans lesquelles il défoule son immense besoin d'adorer "

Stan Rougier

" Les jeunes mettent notre foi à l'épreuve. Leurs refus, leurs allergies portent le plus souvent sur ce qui est secondaire. Par là même, ils nous accablent à l'essentiel "

Stan Rougier

" La tendresse: ce qu'il y a de plus humain en Dieu et de plus divin en l'homme "

Stan Rougier



Les textes de cette page ont été rédigés ou colligés par l'Office diocésain d'éducation de la foi. Les photos sont de Claude Poulin.

Entre la jeunesse et la vieillesse

Si les jeunes ont tendance à perdre le goût de rêver, les adultes, pendant ce temps, rêvent d'une jeunesse perdue. Devant tant de jeunes, privés d'espérance, si démunis pour se faire des lendemains meilleurs, il est urgent que l'adulte s'arrête pour évaluer ses pas, peser

ses réalisations et ses valeurs. Car les nouvelles pousses sont tout de même sorties des branches déjà là: solides, mûres et bien établies. Non pour se condamner par sa suite, mais pour se réconcilier avec le meilleur de soi-même qui s'est en-

foui ou soustrait graduellement au cours des années.

Si l'adulte repassait ses rêves de jeunesse, s'il se rappelait du temps où ses ambitions tenaient toute la place, où ses rêves le plaçaient devant tous les possibles... si l'adulte se remettait au large de ses tout premiers rêves... peut-être rencontrerait-il ceux-là mêmes des jeunes d'aujourd'hui!

Il me semble les entendre alors rêver eux aussi de reconnaissance, de fraternité, en quête de ce quelque chose qui captive l'attention, ou qui a foi en demain, qui marche même s'il tombe, qui puisse se mettre à genoux parfois quand le mystère est trop grand, comme pour mieux se relever et repartir. J'attends encore cet autre crier que tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir. Rêver d'avenir, de liberté. J'aime cette réflexion de Gilles Vigneault: "L'homme conquiert sa liberté en accomplissant des chevauchées fantastiques, alors que c'est tout près de lui, juste derrière sa maison que son avenir se joue. C'est effrayant d'aller sur la lune, déguisé en Américain, quand on n'est pas capable

d'aller chez son voisin déguisé en soi-même". Si l'adulte et le jeune, se mettaient en route pour redécouvrir l'importance non de ce qu'ils ont mais de ce qu'ils sont. Plus on retarde cette rencontre des générations, plus on risque de ressembler uniquement à ce que nous possédons. Et cela, c'est statique. Pourtant, que de visages vrais sous les masques de la peur et de l'autorité.

Reprenre la route, c'est se dépouiller du superflu et re-découvrir l'essentiel. Et puis, si les réponses des jeunes et de l'adulte divergent de par leur vécu différent, les questions de l'un et de l'autre bien souvent se ressemblent étrangement. Et ces mêmes questions finissent toujours d'ailleurs par nous rapprocher.

Si nous allions ensemble au rendez-vous des rêves les plus fous. Sur un air de printemps, si nos hivers se surprenaient à jouer des notes harmonieuses sur les claviers du rêve. Ce persistant, tenace et incisif rêve de se savoir enfin aimé, compris et attendu!

Michel-André Chénard, ptre.

Dix façons de trouver le bonheur

1. Prendre le temps d'écouter les autres.
2. Respecter sa famille et les personnes.
3. Prendre l'avant d'agir et préparer son avenir.
4. Avoir foi en Jésus.
5. Pardonner à ceux qui nous blessent et ne pas juger les autres.
6. Aimer son prochain et tout faire avec amour.
7. Protéger notre environnement.
8. Etre honnête avec soi-même et avec les autres.
9. Prendre le temps de regarder l'autre.
10. Laisser parler ses sentiments et prendre le temps de dire: je t'aime.

Jeunes du Mouvement Etincelle 83

Robert Bourque

la tribune — le canada

Education: hausses de 6 et 5% critiquées

par Michel C. Auger

OTTAWA (PC) — L'intention du gouvernement fédéral de limiter à six et cinq pour cent l'augmentation de sa contribution aux programmes d'éducation post-secondaire a été vivement critiquée, hier aux Communes, par les partis d'Opposition.

Pour le député conservateur Flora MacDonald, la décision du gouvernement vient au plus mauvais moment, alors que des milliers

de jeunes gens se voient forcés de revenir à l'université à cause du chômage élevé.



Flora MacDonald

de jeunes gens se voient forcés de revenir à l'université à cause du chômage élevé.

Quant au chef du Nouveau Parti démocratique Ed Broadbent, il affirme que toute la politique de restriction des augmentations à six et cinq pour cent est dirigée contre les femmes qui sont les principales bénéficiaires des programmes coupés comme les pensions, les allocations familiales et l'éducation post-secondaire où la majorité des employés sont des femmes.

Mais selon le ministre des Finances Marc Lalonde, la contribu-



Ed Broadbent

même si cette augmentation est limitée à six pour cent.

Le gouvernement canadien versera quelque 3,9 milliards \$ aux provinces cette année pour les programmes d'éducation supérieure, ce que M. Lalonde considère comme "fort considérable" surtout quand on sait qu'Ot-tawa a en même temps augmenté les programmes d'aide à la jeunesse, en particulier en ce qui concerne les emplois d'été.

M. Lalonde a également indiqué qu'aucun changement n'était prévu quant au financement par le gouver-

nement fédéral de programmes de santé et de services sociaux.

Selon les chiffres fournis par le Secrétaire d'Etat, qui est res-

ponsable des programmes d'éducation post-secondaire, la contribution fédérale en argent de 1,842 milliard \$ à 1,780 milliard \$ en

1983-84, si l'on compare les sommes que les provinces devaient recevoir en vertu des prévisions budgétaires du mois dernier et la

nouvelle formule de limitation à six pour cent.

La contribution fédérale à l'éducation post-secondaire com-

prend aussi des transferts sous forme de points d'impôt qui totaliseront 2,1 milliards \$ en 1983-84.

Le Secrétaire d'Etat

Serge Joyal a indiqué pour sa part que la Loi sur les arrangements fiscaux serait amendée et celles qui vont aux centres de santé et programmes d'éducation post-secondaire.

distinction entre les sommes dévolues aux programmes de santé et celles qui vont aux programmes d'éducation post-secondaire.

Parade d'aubaines de mars
Venez voir de nombreuses autres aubaines en magasin aujourd'hui

Radio Shack

TRS 80 #1 MODÈLE III
L'ordinateur abordable
rabais \$ **400**
seulement \$ **999** (1399)
Le Modèle III de 16 K est l'ordinateur personnel idéal pour l'amateur, l'éducateur et le professionnel. Mettez-vous à l'heure de l'informatique et profitez de nos prix de rabais.

Enfin une stéréo de rêve
Le STA-730. Un récepteur AM/FM stéréo compact qui vous en donne plus pour votre argent. Affichage numérique fluorescent de la fréquence. Accord Auto-Magic* pour une réception FM précise. Boutons-poussoirs minces. 27 W eff. par canal. 31-2003

rabais \$100
279.95 (379.95)

Une puissance satisfaisante
Enceinte à évent Optimus-800 à 3 voies avec H.-P. refroidis par liquide ferreux pour puissance admissible atteignant 100 W. Réponse de 35-20,000 Hz. 40-8300

rabais \$200
139.95 (239.95) la paire

Un magnéto individuel
Grâce au prix du CTR-58, enregistrez et écoutez partout où vous allez. Repérage/révision et compteur pour localiser les passages. Requiert 4 piles "AA" ou adaptateurs CA/CC en option. 14-1008

rabais \$25
54.95 (79.95)

À énergie solaire!
Une calculatrice à énergie solaire. Calculs courants avec racine carrée et pourcentage. Mémoire 4 touches et point décimal flottant. 65-903

ACHAT SPÉCIAL
13.95 (Avec étui-portefeuille)

rabais \$30
49.95 (79.95)
Élégant radio-réveil AM/FM portatif

Liquidation. Le Chronomatic-216. Poussoirs de réglage de l'heure et de l'alarme, arrêt retardé et rappel-réveil. Pour CA ou 4 piles "C" et 1 pile "AA". 12-1525

Le son en auto
Lecteur de cassette/radio AM/FM à grande puissance. 5 poussoirs de présélection, éjection autom. 30 W total.

rabais \$100
169.95 (269.95)

Casque-radio AM
Casque léger avec radio de qualité. Parfait pour l'écoute durant l'exercice, le travail ou le jeu. Pile 9 V requise. 12-187

rabais 30%
15.95 (22.95)

AU CHOIX
49.95 (chac.) Rabais 37%

Sélecteur téléphonique
Le DU8FONE-100 compose autom. par pression sur un bouton. l'un des 16 numéros en mémoire. Pour CA. 2 piles "AA" requises pour la mémoire. 43-279. Cour. 79.95. 49.95

Interphone FM sans fil
Système à 2 postes. Branchez chaque poste dans une prise CA. Fonctionnement FM silencieux. Tonalité d'appel de l'autre poste et touche d'émission à blocage pour écouter ou parler. 43-207. Cour. 79.95 la paire. soldé à 49.95 la paire

Un film outrageant pour Ronald Reagan

— Regan

OTTAWA (PC) — Le ministre d'Etat au commerce international, M. Gerald Regan, estime que le film de l'Office national du film au sujet de la guerre nucléaire est outrageant, de mauvais goût et injuste envers le président des Etats-Unis, Ronald Reagan.

Le film qui a pour titre "Si vous aimez cette planète" est injuste parce qu'il utilise des extraits d'anciens films d'un certain acteur du nom de Ronald Reagan, qui est aujourd'hui président Reagan. Ces extraits sont présentés hors de leur contexte et ont rapport au langage de bombes nucléaires, a expliqué le ministre canadien.

"Cela ne signifie pas pour autant que ce film devrait être censuré", a-t-il ajouté. M. Regan a profité d'une conférence de presse concernant une décision du département du Commerce des E.-U. sur les importations de bois canadien, pour aborder cette affaire de film de l'ONF.

"Mais j'ai l'impression qui si j'allais voir un film plaçant injustement Joe Clark ou le premier ministre Trudeau dans une situation identique, je crois que je serais en colère, surtout si le film était l'oeuvre d'un cinéaste américain."

Le film canadien, d'une durée de 26 minutes, a été mis en nomination pour un Oscar dans la catégorie des courts métrages genre documentaire.

Une scène provenant d'un film tourné en 1943 par le département de la guerre et intitulé Jap-Zéro, nous fait voir un Ronald Reagan en veste de cuir incarnant un aviateur américain.

OUVREZ UNE BOÎTE DE SOLEIL!

COCKTAIL AUX FRUITS FLAMBÉ

- 198 ml. (1 boîte) COCKTAIL AUX FRUITS, égoutté
- 398 ml. (1 boîte) PRUNES, égouttées, dénoyautées et tranchées en deux.
- 125 ml. Crevisses au marasquin
- 50 ml. Gelée de gadelles rouges, ou de pommes
- 50 ml. Beurre
- 50 ml. Cassonade (sucre brun)
- 1 Citron, le zeste et le jus
- 2 ml. Muscade
- 30 ml. Amandes tranchées
- 50 ml. Brandy au Cherry

Disposer les fruits égouttés dans un plat peu profond allant au four. Dans une petite casserole, chauffer la gelée, le beurre, la cassonade, le zeste et le jus du citron, la muscade. Verser cette sauce sur les fruits. Cuire au four à 200° F pendant 15 minutes. Garnir d'amandes tranchées. Chauffer le brandy, verser le sur les fruits et flamber. Servir chaud sur de la crème glacée ou avec de la crème sûre. Donne 8 portions.

THE ONTARIO TENDER FRUIT INSTITUTE

La Rétrothèque "Le Carrousel"

#1
Le rendez-vous **7 soirs / 7**
80, Thérien (Angle Wellington sud)
565-9606
Sherbrooke

Radio Shack
Pièces et cassettes ne sont pas fournies
La réclame expire le 26 mars 1983

POLITIQUE RADIO SHACK AU SUJET DES ANNONCES
Les articles de cette annonce ont été choisis soigneusement à cet effet. Il peut donc arriver que certains d'entre eux ne soient pas disponibles dans tous nos magasins. Si l'article est provisoirement épuisé, nous vous fournirons un bon de réduction différée vous permettant de vous le procurer plus tard à prix annoncé. Les prix mentionnés sont en vigueur dans tous les magasins Radio Shack et constituent un maximum pour les Centres de vente autorisés (DETAILED LISTINGS) participants. Nous déclinons toute responsabilité quant aux erreurs typographiques. Tandy Corporation détient les droits de propriété de toutes les marques déposées et Tandy Electronics Limited en est un usager inscrit.

FIDÈLE À SA POLITIQUE,

IGA

**RIPOSTE EN DISANT
NON À LA GUERRE
DES ESCOMPTES
MAIS OUI
À LA BAISSÉ DES PRIX**

LES PRIX-RIPOSTES

**dans les 122 supermarchés IGA vous permettent
de faire des économies instantanées, sans
complication inutile.**

IGA A BAISSÉ SES PRIX

**En plus des nombreuses superaubaines hebdomadaires,
vos épiciers-propriétaires IGA ont réduit le prix
de plusieurs centaines de produits en magasin.**

COMPAREZ!

**Vous constaterez l'économie
réelle de vos achats... la qualité
sans pareil et le service hors pair
des supermarchés IGA.**

**POUR
VOUS FAIRE
PLAISIR**



Boniprix





Boni

Prix en vigueur jusqu'au samedi 12 mars 1983. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

*marque de certification d'IGA Canada Ltée

CRÈME GLACÉE
IGA OU CASCADE

Carton 2 L

1,79

MAÏS A GRAINS ENTIERS OU EN CRÈME
CANADA DE FANTASIE

NIBLETS
GRAINS ENTIERS (341 mL)
CRÈME (398 mL)

Boîte

59¢



BEURRE D'ARACHIDES
KRAFT

Pot 500 g

1,49

MARGARINE MOLLE
LACTANTIA

Bol 907 g (2 lb)

1,49



BOISSONS A SAVEUR DE FRUITS KENT

4/1,00

Boîtes 250 mL



COCA-COLA, SPRITE OU TAB
BOUTEILLES CONSIGNÉES

6/2,99

Bout. 750 mL



PAPIER HYGIÉNIQUE BLANC OU ROSE BONI

1,98

Paq. de 8 roul.



COCKTAIL AUX FRUITS OU PÊCHES
CATÉGORIE DE CHOIX IGA

59¢

Boîte 398 mL (14 oz)



CHIPS DULAC OU RUFFLES

97¢

Sac 200 g



DÉTERGENT SUNLIGHT

3,38

Boîte 6 L

JUS DE LÉGUMES GARDEN COCKTAIL OU COCKTAIL TOMATE/PALOURDE E.D. SMITH

85¢

Pot 796 mL (28 oz)

LÉGUMES ASSORTIS CANADA DE FANTASIE DEL MONTE
MAÏS EN CRÈME, HARICOTS, POIS, POISET CAROTTES

2/79¢

Boîtes 284 mL (10 oz)

JUS D'ORANGE SURGÉLÉ KENT

78¢

Boîte 341 mL (12 oz)

PAINS À HOT DOG OU À HAMBURGER IGA

89¢

Paq. de 12

BISCUITS DARE PREMIER, CLASSIQUE

2,19

Sac 700 g

DÉTERGENT LIQUIDE SUNLIGHT

1,78

Bout. 1 L

SAUCE POUR SANDWICHS CHAUDS OU BAR-B-CUE GAZA

2/1,00

Boîtes 395 mL

CRISTAUX DE SAVEUR A L'ORANGE TANG

1,49

Paq. de 4 x 92 g

FROMAGE FONDU VELVEETA

2,58

Boîte 500 g

PÂTE DE POULET OU DE DINDE SURGÉLÉ ST-HUBERT

99¢

Format 227 g (8 oz)

DÉTERGENT LIQUIDE WISK

4,39

Bout. 2 L

MÉLANGE À GÂTEAU SNACKIN' BETTY CROCKER

1,09

Boîte 400 g

FROMAGE TRANCHÉ BLACK DIAMOND

2,69

Paq. 500 g

MÉLANGE POUR SOUPE INSTANTANÉ CUP-A-SOUP LIPTON

85¢

Paq. de 4 sachets

GÂTEAUX STUART ANNE-MARIE, CARAMEL, MIAMI, POP

1,09

Boîte de 8

ASSOUPLISSEUR DE TISSUS FLEECY

3,28

Cont. 5 L

MAYONNAISE KRAFT

1,29

Pot 500 mL

SAUCE TOMATES CATELLI

1,49

Boîte 796 mL (28 oz)

PÂTES ALIMENTAIRES CATELLI MACARONI COUPÉ, SPAGHETTI, SPAGHETTINI

2,19

Boîte 2 kg

YOGOURT AUX FRUITS DELISLE NATURE: 1.295

1,39

Paq. de 4 x 125 g

NETTOYEUR À VITRES VITRE PLUS

1,57

Bout. 682 mL

EAU MINÉRALE VICHY CÉLESTINS

89¢

Bout. 1 L

SAUMON KETA TEA ROSE

1,49

Boîte 220 g (7 1/2 oz)

JUS DE RAISIN WELCH'S

2,19

Pot 1,13 L (40 oz)

NOURRITURE POUR CHATS MLE MEW

3/89¢

Boîtes 170 g (6 oz)

SACS À SANDWICHS GLAD

2,15

Paq. de 200

NOURRITURE POUR CHIENS DERBY

69¢

Boîte 666 g

SHAMPOING ESPRIT

2,79

Bout. 300 mL



Achetez un carton de COCA-COLA 750 mL (bouteilles consignées) et présentez ce coupon à la caissière. COCA-COLA LTÉE remettra 25c à LEUCAN.



mon marché

Une mine de renseignements pour les consommateurs.

Demandez "Mon Marché" à votre épiciers IGA

MANGER MIEUX C'EST MEILLEUR

LE MOIS DE LA NUTRITION MARS 1983

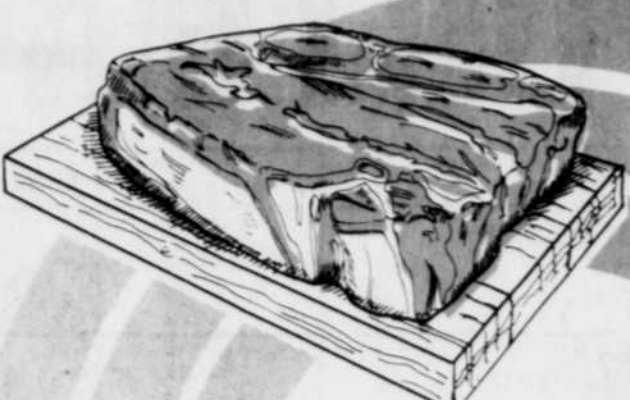


88408

p r i x



Prix en vigueur jusqu'au samedi 12 mars 1983. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.



RÔTI DE PALETTE
COUPE ORDINAIRE
BOEUF CATEGORIE CANADA "A"

2,16 \$/kg
98¢ /lb



RÔTI DE CÔTES CROISÉES
BOEUF CATEGORIE CANADA "A"

3,70 \$/kg
1,68 \$/lb



RÔTI DE CÔTES DE CHOIX
BOEUF CATEGORIE CANADA "A"

6,13 \$/kg
2,78 \$/lb

BIFTECK DE CÔTES DE CHOIX
BOEUF CATEGORIE CANADA "A"

6,57 \$/kg
2,98 \$/lb

RÔTI DE PALETTE
PALETTE ENLEVÉE
BOEUF CATEGORIE CANADA "A"

2,60 \$/kg
1,18 \$/lb

BOEUF À RAGOÛT
DÉOSSÉ
BOEUF CATEGORIE CANADA "A"

4,37 \$/kg
1,98 \$/lb

ÉPAULE DE PORC FUMÉE
LAFLEUR

2,82 \$/kg
1,28 \$/lb

OIES DU NORD
SURGELÉES
CATEGORIE CANADA "A"

4,14 \$/kg
1,88 \$/lb

RÔTI DE PALETTE
COUPE EUROPÉENNE
BOEUF CATEGORIE CANADA "A"

2,82 \$/kg
1,28 \$/lb

BOEUF HACHÉ
MI-MAIGRE

4,37 \$/kg
1,98 \$/lb

SAUCISSES FUMÉES
ORDINAIRES OU TOUT BOEUF
HYGRADE

1,68
Paq. 454 g (16 oz)

FOIE DE VEAU
TRANCHE
PRODUIT DÉCONGELÉ

5,03 \$/kg
2,28 \$/lb

BOUDIN FRAIS
TAILLEFER

2,60 \$/kg
1,18 \$/lb

BACON SANS COUENNE
MAPLE LEAF
ORDINAIRE, TRANCHE ÉPAIS OU À L'ÉRABLE

2,48
Paq. 500 g

VIANDES CUITES
TRANCHEES
MAPLE LEAF
SAUCISSON DE BOLOGNE CELLO OU CIRE,
PAIN DE VIANDE SIMILI POULET

1,98
Paq. 375 g

CRETONS
TAILLEFER

1,88
Cont. 300 g

SAUCISSES
LA BELLE FERMIÈRE

1,98
Paq. 500 g

TOURTIÈRE
LA BELLE FERMIÈRE

2,38
Format 450 g

PRODUITS DE DINDE
TRANCHEES
LIFESTYLE
SCHNEIDERS

1,38
Paq. 125 g
POITRINE DE DINDE, POITRINE DE DINDE & JAMBON, POITRINE DE DINDE & FARCE, DINDE BLANCHE & BRUNE, DINDE BRUNE

FRUITS ET LÉGUMES

Suite à des délais de livraison ou aux variations climatiques de certaines régions, des difficultés d'approvisionnement en fruits et légumes peuvent survenir. Si cette situation devait se produire, votre marchand IGA veillerait à ce que chacun de ses clients soit entièrement satisfait.

BROCOLI PRODUIT DE CALIFORNIE GROSSEUR 14	MANDARINES MINNÉOLAS PRODUIT DE CALIFORNIE GROSSEUR 120-165	RAISINS BLEUS RIBIER PRODUIT DU CHILI
89¢ CH.	86¢ /kg 39¢ /lb	2,84 \$/kg 1,29 \$/lb
		POIRES BARTLETT PRODUIT DU CHILI GROSSEUR 120
		1,52 \$/kg 69¢ /lb
		POMMES ROUGES DÉLICIEUSE PRODUIT DE COLOMBIE-BRITANNIQUE CANADA EXTRA DE FANTAISIE
		1,08 \$/kg 49¢ /lb
		LAIQUE ROMAINE PRODUIT DES ÉTATS-UNIS GROSSEUR 24
		49¢ CH.

POUR VOUS FAIRE PLAISIR



Boni

DES MODIFICATIONS DE PRIX
PEUVENT SURVENIR SUITE AUX
FLUCTUATIONS DU MARCHÉ.

RIPOSTE — PRIX-RIPOSTE —

VÉRIFIEZ ET COMPAREZ

ARTICLES	PRIX-RIPOSTE	ÉPARGNE
JUS D'ORANGE SURGÉLÉ MINUTE MAID Format 355 mL Prix ordinaire: 1.51	1,39	12¢
JUS DE POMME CONCENTRÉ, SURGÉLÉ ROUGEMONT Format 355 mL Prix ordinaire: 1.27	1,19	8¢
Frites surgelées McCain Format 1 kg Prix ordinaire: 1.59	1,47	12¢
DÎNERS AU BOEUF SURGÉLÉS SWANSON Format 312 g Prix ordinaire: 2.22	2,07	15¢
DÎNERS AU BOEUF HACHE, SURGÉLÉS SWANSON Format 284 g Prix ordinaire: 2.13	1,99	14¢
DÎNERS AU BOEUF SURGÉLÉS SALISBURY SWANSON Format 326 g Prix ordinaire: 1.99	1,85	14¢
DÎNERS SURGÉLÉS BIFTECK SUISSE SWANSON Format 319 g Prix ordinaire: 2.14	1,99	15¢
DÎNERS DE DINDE SURGÉLÉS SWANSON Format 326 g Prix ordinaire: 2.05	1,89	16¢
DÎNERS DE PORC FRAIS PORTION DE LA LONGE SURGÉLÉS SWANSON Format 284 g Prix ordinaire: 2.35	2,19	16¢
DÎNERS DE POULET SURGÉLÉS SWANSON Format 326 g Prix ordinaire: 2.22	2,07	15¢
PIZZA DE LUXE CROUSTI-TENDRE McCain Format 250 g Prix ordinaire: 1.63	1,49	14¢
GÂTEAUX SURGÉLÉS McCain Format 310 g Prix ordinaire: 2.45	2,29	16¢
TARTES AUX POMMES SURGÉLÉS MRS. SMITH Format 700 g Prix ordinaire: 2.55	2,39	16¢
GAUFRES SURGÉLÉES EGGO KELLOGG'S Format 312 g Prix ordinaire: 1.53	1,39	14¢
BÂTONNETS D'AIGLEFIN SURGÉLÉS BLUE WATER Format 400 g Prix ordinaire: 3.50	3,27	23¢
FROMAGE FONDU VELVEETA KRAFT Format 250 g Prix ordinaire: 1.79	1,68	11¢
FROMAGE À TARTINER CHEEZ WHIZ Format 500 g Prix ordinaire: 3.19	2,99	20¢
FROMAGE TRANCHÉ EMBALLAGE INDIVIDUEL KRAFT Format 250 g Prix ordinaire: 1.87	1,69	18¢
FROMAGE TRANCHÉ EMBALLAGE INDIVIDUEL KRAFT Format 500 g Prix ordinaire: 3.38	3,15	23¢
FROMAGE TRANCHÉ MINCE KRAFT Format 250 g Prix ordinaire: 1.87	1,69	18¢

ARTICLES	PRIX-RIPOSTE	ÉPARGNE
FROMAGE À LA CRÈME PHILADELPHIA Format 125 g Prix ordinaire: 86¢	79¢	7¢
FROMAGE À LA CRÈME SAUMON FUMÉ PHILADELPHIA Format 125 g Prix ordinaire: 1.17	1,09	8¢
FROMAGE À LA CRÈME ORDINAIRE PHILADELPHIA Format 250 g Prix ordinaire: 1.62	1,51	11¢
FROMAGE GRUYÈRE ORDINAIRE SWISS KNIGHT Format 227 g Prix ordinaire: 1.75	1,63	12¢
FROMAGE CHEDDAR DOUX CRACKER BARREL Format 227 g Prix ordinaire: 1.94	1,79	15¢
FROMAGE CHEDDAR MOYEN CRACKER BARREL Format 227 g Prix ordinaire: 2.05	1,89	16¢
FROMAGE CHEDDAR FORT CRACKER BARREL Format 227 g Prix ordinaire: 2.11	1,95	16¢
FROMAGE CHEDDAR P'TIT QUÉBEC Format 454 g Prix ordinaire: 3.59	3,37	22¢
FROMAGE MOZZARELLA KRAFT Format 170 g Prix ordinaire: 1.64	1,53	11¢
FROMAGE BRICK KRAFT Format 227 g Prix ordinaire: 1.97	1,83	14¢
FROMAGE MOZZARELLA KRAFT Format 227 g Prix ordinaire: 2.07	1,93	14¢
PÂTE POUR CROISSANTS PILLSBURY Format 235 g Prix ordinaire: 1.11	99¢	12¢
MARGARINE FLEISCHMANN Format 2 x 227 g Prix ordinaire: 1.49	1,39	10¢
MARGARINE FLEISCHMANN Format 454 g Prix ordinaire: 1.49	1,39	10¢
MARGARINE MOLLE GOLDEN GIRL Format 454 g Prix ordinaire: 1.07	97¢	8¢
EAU MINÉRALE GAZÉIFIÉE MONTCLAIR Bout. 750 mL Prix ordinaire: 95¢	87¢	8¢
EAU DE SOURCE PERRIER Bout. 595 mL Prix ordinaire: 1.07	99¢	8¢
JUS DE FRUITS DEL MONTE Format 250 mL Prix ordinaire: 1.49	1,39	10¢
JUS DE POMMES CLAIR OU BRUT ROUGEMONT Format 1.36 L Prix ordinaire: 1.49	1,39	10¢
JUS DE PRUNEAUX DEL MONTE Bout. 590 mL Prix ordinaire: 1.59	1,49	10¢

ARTICLES	PRIX-RIPOSTE	ÉPARGNE
JUS DE RAISIN WELCH'S Bout. 590 mL Prix ordinaire: 1.95	1,79	16¢
BOISSONS À SAVEUR DE FRUITS BESSEY'S Format 200 mL Prix ordinaire: 1.25	1,15	10¢
BOISSONS À SAVEUR DE FRUITS ROUGEMONT Format 284 mL Prix ordinaire: 39¢	35¢	4¢
BOISSONS À SAVEUR DE FRUITS ALLEN'S Format 1.36 L Prix ordinaire: 99¢	93¢	6¢
JUS DE LÉGUMES V-B Format 6 x 156 mL Prix ordinaire: 2.26	2,09	17¢
JUS DE LÉGUMES V-B Format 1.36 L Prix ordinaire: 1.49	1,39	10¢
JUS DE TOMATES CANADA DE FANTAISIE HEINZ Format 540 mL Prix ordinaire: 77¢	69¢	8¢
JUS DE TOMATES CANADA DE FANTAISIE HEINZ Format 1.36 L Prix ordinaire: 1.57	1,47	10¢
JUS DE TOMATE/PALOURDE CLAMATO Format 1 L Prix ordinaire: 2.10	1,97	13¢
ANANAS TRANCHÉS E.U. DE FANTAISIE DEL MONTE Format 540 mL Prix ordinaire: 1.22	1,15	7¢
COCKTAIL AUX FRUITS E.U. DE FANTAISIE DEL MONTE Format 796 mL Prix ordinaire: 1.68	1,57	11¢
PÊCHES DEL MONTE E.U. DE FANTAISIE Format 796 mL Prix ordinaire: 1.62	1,49	13¢
COMPOTE DE POMMES ALLEN'S Pot 796 mL Prix ordinaire: 1.61	1,49	12¢
POINTES D'ASPERGES CANADA DE FANTAISIE AYLMER Format 241 mL Prix ordinaire: 2.15	1,99	16¢
MAÏS EN CRÈME CANADA DE FANTAISIE DEL MONTE Format 398 mL Prix ordinaire: 92¢	85¢	7¢
CHAMPIGNONS ENTIERS CATÉGORIE DE CHOIX RIVIERA Format 284 mL Prix ordinaire: 1.15	1,05	10¢
KETCHUP AUX TOMATES HEINZ Bout. 375 mL Prix ordinaire: 1.37	1,29	8¢
KETCHUP AUX TOMATES HEINZ Bout. 575 mL Prix ordinaire: 1.91	1,79	12¢
MAYONNAISE HELLMANN'S Pot 500 mL Prix ordinaire: 1.87	1,69	18¢
SAUCE À SALADE MIRACLE WHIP Pot 500 mL Prix ordinaire: 1.54	1,39	15¢
VINAIGRETTE FRANÇAISE KRAFT Format 250 mL Prix ordinaire: 1.05	85¢	20¢
VINAIGRETTE CATALINA KRAFT Format 250 mL Prix ordinaire: 1.16	1,05	11¢
VINAIGRETTE ITALIENNE KRAFT Format 250 mL Prix ordinaire: 1.22	1,09	13¢
VINAIGRE BLANC ALLEN'S Format 1 L Prix ordinaire: 1.01	89¢	12¢
MOUTARDE PRÉPARÉE CONDOR Pot 500 mL Prix ordinaire: 1.17	1,09	8¢

IGA dit non à la guerre des escomptes.

p r i x



DES MODIFICATIONS DE PRIX PEUVENT SURVENIR SUITE AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ.

PRIX-RIPOSTE — PRIX-RIPOS

ARTICLES	PRIX-RIPOSTE	ÉPARGNE	ARTICLES	PRIX-RIPOSTE	ÉPARGNE	ARTICLES	PRIX-RIPOSTE	ÉPARGNE
MOUTARDE PRÉPARÉE FRENCH'S Pot 500 mL Prix ordinaire: 1.24	1,09	15¢	GARNITURE À FOUETTÉE DREAM WHIP FORMAT 85 g Prix ordinaire: 1.15	1,05	10¢	SARDINES BRUNSWICK FORMAT 92 g Prix ordinaire: 59¢	53¢	6¢
RELISH SUCRÉE HABITANT Pot 500 mL Prix ordinaire: 2.09	1,89	20¢	POUDING PRÊT À SERVIR LAURA SECORD FORMAT 4 x 142 mL Prix ordinaire: 1.95	1,79	16¢	SAUMON SOCKEYE CLOVER LEAF FORMAT 106 g Prix ordinaire: 1.51	1,39	12¢
BETTERAVES TRANCHÉES SUCRÉES HABITANT POT 750 mL Prix ordinaire: 2.29	2,09	20¢	CASSONADE REDPATH FORMAT 1 kg Prix ordinaire: 1.08	99¢	9¢	SAUMON SOCKEYE CLOVER LEAF FORMAT 220 g Prix ordinaire: 2.57	2,35	22¢
MARINADES MÉLANGÉES HABITANT POT 750 mL Prix ordinaire: 2.45	2,29	16¢	CASSONADE REDPATH FORMAT 2 kg Prix ordinaire: 2.04	1,79	25¢	THON PÂLE ENTIER BY THE SEA FORMAT 99 g Prix ordinaire: 99¢	89¢	10¢
CORNICHONS AVEC OU SANS AIL HABITANT POT 750 mL Prix ordinaire: 2.13	1,99	14¢	SUCRE BLANC GRANULE REDPATH FORMAT 2 kg Prix ordinaire: 1.59	1,43	16¢	THON GERMON CLOVER LEAF FORMAT 159 g Prix ordinaire: 2.61	2,39	22¢
OLIVES MANZANILLA FARCIES CORONATION POT 500 mL Prix ordinaire: 2.80	2,59	21¢	SUCRE BLANC GRANULE REDPATH FORMAT 4 kg Prix ordinaire: 3.13	2,79	34¢	CRÈME DE CHAMPIGNONS CAMPBELL'S FORMAT 284 mL Prix ordinaire: 63¢	55¢	8¢
HUILE DE TOURNESOL SUN QUEEN BOUT: 1 L Prix ordinaire: 2.75	2,55	20¢	SEL FIN WINDSOR FORMAT 1 kg Prix ordinaire: 77¢	69¢	8¢	SOUPE AUX LÉGUMES CAMPBELL'S FORMAT 284 mL Prix ordinaire: 55¢	49¢	6¢
HUILE VÉGÉTALE CRISCO BOUT: 1 L Prix ordinaire: 2.53	2,29	24¢	HARICOTS ASSAISonnés CANADA DE FANTAISIE DEL MONTE FORMAT 398 mL Prix ordinaire: 85¢	79¢	6¢	SOUPE POULET ET NOUILLES OU POULET ET RIZ CAMPBELL'S FORMAT 284 mL Prix ordinaire: 59¢	49¢	10¢
HUILE DE MAÏS MAZOLA BOUT: 750 mL Prix ordinaire: 2.06	1,89	17¢	MACÉDOINE CANADA DE CHOIX LA FERLANDIÈRE FORMAT 540 mL Prix ordinaire: 69¢	63¢	6¢	SOUPE AUX TOMATES CAMPBELL'S FORMAT 284 mL Prix ordinaire: 52¢	45¢	7¢
HUILE VÉGÉTALE EN AÉROSOL PAM FORMAT 255 mL Prix ordinaire: 3.09	2,85	24¢	POMMES DE TERRE CANADA DE FANTAISIE IDÉAL FORMAT 540 mL Prix ordinaire: 82¢	75¢	7¢	COLLATION INSTANTANÉE GATTUSO FORMAT 70 g Prix ordinaire: 99¢	89¢	10¢
SHORTENING CRISCO FORMAT 424 g Prix ordinaire: 1.09	99¢	10¢	POIS VERTS NO 4 CANADA DE CHOIX IDÉAL FORMAT 540 mL Prix ordinaire: 85¢	79¢	6¢	MÉLANGE À SOUPE INSTANTANÉE POULET ET NOUILLES LIPTON FORMAT 2 SACHETS Prix ordinaire: 95¢	85¢	10¢
FARINE FIVE ROSES FORMAT 2.5 kg Prix ordinaire: 3.12	2,79	33¢	POIS VERTS CANADA DE FANTAISIE DEL MONTE FORMAT 398 mL Prix ordinaire: 84¢	77¢	7¢	BOUILLON DE POULET CONCENTRE BOVRIL BOUILLON 250 mL Prix ordinaire: 2.75	2,49	26¢
FARINE ROBIN HOOD FORMAT 3.5 kg Prix ordinaire: 4.07	3,79	28¢	TOMATES ÉTUVÉES DEL MONTE FORMAT 284 mL Prix ordinaire: 70¢	63¢	7¢	BOUILLON DE BOEUF CONCENTRE BOVRIL BOUT: 250 mL Prix ordinaire: 3.31	3,09	22¢
MÉLANGE POUR CROÛTE À TARTE MONARCH FORMAT 540 g Prix ordinaire: 1.32	1,19	13¢	POMMES DE TERRE INSTANTANÉE SHIRRIFF FORMAT 350 g Prix ordinaire: 1.47	1,35	12¢	POIS À SOUPE ST-ARNAUD FORMAT 900 g Prix ordinaire: 1.27	1,09	18¢
MÉLANGE À GLAÇAGE BETTY CROCKER FORMAT 470 g Prix ordinaire: 1.69	1,76	13¢	FÈVES AU LARD AVEC SAUCE LIBBY'S FORMAT 227 mL Prix ordinaire: 78¢	71¢	7¢	FÈVES BLANCHES ST-ARNAUD FORMAT 900 g Prix ordinaire: 97¢	85¢	12¢
MÉLANGE À GÂTEAU DUNCAN HINES FORMAT 520 g Prix ordinaire: 1.54	1,43	11¢	FÈVES AU LARD AVEC SAUCE LIBBY'S FORMAT 397 mL Prix ordinaire: 99¢	89¢	10¢	RIZ À GRAIN LONG ROYAL FORMAT 900 g Prix ordinaire: 1.49	1,39	10¢
FÉCULE DE MAÏS BENSON FORMAT 500 g Prix ordinaire: 99¢	92¢	7¢	RAGOÛT ASSORTIS CLARK FORMAT 425 g Prix ordinaire: 1.64	1,49	15¢	RIZ À GRAIN LONG UNCLE BEN'S FORMAT 450 g Prix ordinaire: 1.43	1,29	14¢
POUDRE À PÂTE MAGIC FORMAT 225 g Prix ordinaire: 1.72	1,59	13¢	RAGOÛT DE BOULETTES CORDON BLEU FORMAT 567 g Prix ordinaire: 2.19	2,05	14¢	RIZ À CUISSON RAPIDE MINUTE RICE FORMAT 700 g Prix ordinaire: 2.82	2,59	23¢
NOIX DE COCO RAPE DALTON FORMAT 200 g Prix ordinaire: 1.26	1,15	11¢	SPAGHETTI AVEC SAUCE TOMATE HEINZ FORMAT 397 mL Prix ordinaire: 95¢	87¢	8¢	PÂTES ALIMENTAIRES POUR LASAGNE CATELLI FORMAT 500 g Prix ordinaire: 1.39	1,25	14¢
NOIX DE COCO FILAMENTÉE OU FLOCON DALTON FORMAT 200 g Prix ordinaire: 1.35	1,19	16¢	RAVIOLI À LA VIANDE CHEF BOY-AR-DEE FORMAT 425 g Prix ordinaire: 1.19	1,09	10¢	PÂTES ALIMENTAIRES POUR SPAGHETTI CATELLI FORMAT 1 kg Prix ordinaire: 1.49	1,39	10¢
PRUNEAUX DENOYAUTÉS DEL MONTE FORMAT 375 g Prix ordinaire: 2.04	1,89	15¢	FÈVES GERMÉES MONTREAL CHOP SUEY FORMAT 796 g Prix ordinaire: 1.05	95¢	10¢	DÎNER MACARONI AU FROMAGE KRAFT FORMAT 225 g Prix ordinaire: 58¢	63¢	5¢
RAISINS SECS MINIATURES SUN MAID FORMAT 14 x 14 g Prix ordinaire: 1.69	1,54	15¢	JAMBON CUIT RÉGULIER MAPLE LEAF FORMAT 454 g Prix ordinaire: 5.23	4,85	38¢	PÂTE DE TOMATE HUNT'S FORMAT 156 mL Prix ordinaire: 63¢	57¢	6¢
RAISINS SECS SULTANA WASCO FORMAT 375 g Prix ordinaire: 1.39	1,29	10¢	FLOCONS DE JAMBON MAPLE LEAF FORMAT 184 g Prix ordinaire: 2.17	1,99	18¢	SAUCE POUR SPAGHETTI À LA VIANDE CATELLI FORMAT 368 mL Prix ordinaire: 1.39	1,29	10¢
RAISINS SECS SULTANA WASCO FORMAT 750 g Prix ordinaire: 2.89	2,49	20¢	PAIN DE VIANDE KAM FORMAT 341 g Prix ordinaire: 2.09	1,85	24¢	SAUCE PIZZA GATTUSO FORMAT 400 mL Prix ordinaire: 73¢	67¢	6¢
POUDRE POUR GELÉE JELL-O FORMAT 85 g Prix ordinaire: 56¢	49¢	7¢	PÂTES ASSORTIS CORDON BLEU FORMAT 85 g Prix ordinaire: 71¢	65¢	6¢	SAUCE PIZZA GATTUSO FORMAT 400 mL Prix ordinaire: 1.19	1,09	10¢

et oui à la baisse des prix.

DES MODIFICATIONS DE PRIX
PEUVENT SURVENIR SUITE AUX
FLUCTUATIONS DU MARCHÉ.



Boni

RIPOSTE — PRIX-RIPOSTE — VÉRIFIEZ ET COMPAREZ

ARTICLES	PRIX-RIPOSTE	ÉPARGNE
SAUCE TOMATE HUNT'S Format 398 mL Prix ordinaire: 86c	79c	7c
SAUCE POUR CÔTES LEVÉES V-H Format 341 mL Prix ordinaire: 1,49	1,39	10c
SAUCE SOYA V-H Format 450 mL Prix ordinaire: 1,35	1,25	10c
GRUAU PRÊT À SERVIR QUAKER Format 350 g Prix ordinaire: 1,49	1,39	10c
CÉRÉALE ALL-BRAN KELLOGG'S Format 575 g Prix ordinaire: 1,79	1,67	12c
CÉRÉALE CORN FLAKES KELLOGG'S Format 350 g Prix ordinaire: 1,22	1,13	9c
CÉRÉALE CORN FLAKES KELLOGG'S Format 525 g Prix ordinaire: 1,69	1,57	12c
CÉRÉALE CORN FLAKES KELLOGG'S Format 575 g Prix ordinaire: 1,92	1,81	11c
CÉRÉALE FRUIT LOOPS KELLOGG'S Format 425 g Prix ordinaire: 2,37	2,19	18c
CÉRÉALE RICE KRISPIES KELLOGG'S Format 350 g Prix ordinaire: 1,60	1,49	11c
CÉRÉALE RICE KRISPIE KELLOGG'S Format 725 g Prix ordinaire: 2,86	2,67	19c
CÉRÉALE RICE KRISPIES KELLOGG'S Format 575 g Prix ordinaire: 2,41	2,24	17c
CÉRÉALE SHREDDED WHEAT NABISCO Format 450 g Prix ordinaire: 1,49	1,38	11c
CÉRÉALE HONEY COMB POST Format 275 g Prix ordinaire: 1,79	1,67	12c
CÉRÉALE HONEY COMB POST Format 400 g Prix ordinaire: 2,47	2,30	17c
CÉRÉALE SUGAR CRISP POST Format 400 g Prix ordinaire: 2,15	1,99	16c
CONFITURES HABITANT FRAISES OU FRAMBOISES AVEC PECTINE Pot 250 mL Prix ordinaire: 1,47	1,35	12c
MARMELADE GOOD MORNING SHIRRIFF Pot 375 mL Prix ordinaire: 1,55	1,39	16c
TARTINADES GRENACHE Format 400 g Prix ordinaire: 1,29	1,19	10c
SIROP OLD TYME Format 375 g Prix ordinaire: 1,29	1,19	10c

ARTICLES	PRIX-RIPOSTE	ÉPARGNE
SIROP DE MAÏS CROWN BRAND Bout 500 mL Prix ordinaire: 1,45	1,29	16c
MÉLASSES GRANDMA Format 675 g Prix ordinaire: 1,37	1,25	12c
MIEL PUR LIQUIDE DOYON Bout 500 mL Prix ordinaire: 2,37	2,19	18c
POIVRE NOIR MOULU CLUB HOUSE Format 39 g Prix ordinaire: 1,14	99c	15c
POIVRE NOIR MOULU CLUB HOUSE Format 125 g Prix ordinaire: 1,25	1,15	10c
CAFÉ INSTANTANÉ MAXWELL HOUSE Format 283 g Prix ordinaire: 6,59	5,79	80c
CAFÉ INSTANTANÉ ORDINAIRE NESCAFÉ Format 283 g Prix ordinaire: 6,89	6,09	80c
CAFÉ INSTANTANÉ TASTER CHOICE Format 227 g Prix ordinaire: 6,09	6,09	80c
CAFÉ INSTANTANÉ DÉCAFÉINÉ TASTER CHOICE Format 227 g Prix ordinaire: 6,97	6,19	78c
CAFÉ MOULU CHASE & SANBORN Format 454 g Prix ordinaire: 3,59	2,99	60c
CAFÉ MOULU PREMIUM FILTRE MELITTA Format 454 g Prix ordinaire: 4,96	4,49	47c
CAFÉ MOULU MOUTURE RÉGULIÈRE FILTRÉ-MATIQUÉ OU CAFETIÈRE-FILTRE MAXWELL HOUSE Format 369 g Prix ordinaire: 3,65	2,79	86c
FILTRE À CAFÉ NO 4 MELITTA Paquet de 40 Prix ordinaire: 1,26	1,09	17c
THÉ EN SACHETS ORANGE PÊKOE SALADA Paquet de 50 Prix ordinaire: 2,24	2,09	15c
CHOCOLAT INSTANTANÉ NESTLÉ QUIK Format 375 g Prix ordinaire: 1,69	1,49	20c
BREUVAGE DE CACAO FRY'S Format 250 g Prix ordinaire: 3,17	2,89	28c
COLORANT À CAFÉ COFFEE MATE Format 125 g Prix ordinaire: 1,33	1,19	14c
JUS D'ORANGE FBI Bout 1,82 L Prix ordinaire: 2,21	2,08	13c
FRIANDISES LOWNEY'S Paquet de 4 Prix ordinaire: 1,59	1,39	20c
ARACHIDES RÔTIES À SEC PLANTERS Format 450 g Prix ordinaire: 3,26	2,99	27c

ARTICLES	PRIX-RIPOSTE	ÉPARGNE
GUIMAUVES MAXIMELLOW KRAFT Format 500 g Prix ordinaire: 1,50	1,39	11c
CHIPS PRINGLE'S Format 250 g Prix ordinaire: 2,60	2,39	21c
YOGOURT AUX FRUITS OU NATURE YOPLAIT Paquet 2 x 175 g Prix ordinaire: 1,19	1,09	10c
BISCUITS PREMIUM PLUS CHRISTIE Format 450 g Prix ordinaire: 1,59	1,45	14c
BISCUITS RITZ CHRISTIE Format 250 g Prix ordinaire: 1,35	1,19	16c
BISCUITS THE SOCIAL CHRISTIE Format 250 g Prix ordinaire: 1,45	1,35	10c
BISCUITS AÉRO CHRISTIE Format 350 g Prix ordinaire: 1,83	1,69	14c
BISCUITS PÉPITES DE CHOCOLAT CHRISTIE Format 250 g Prix ordinaire: 2,29	2,09	20c
BISCUITS TARTES AUX FRAISES OU FEUILLES D'ÉRABLE DAVID Format 400 g Prix ordinaire: 1,93	1,79	14c
CHIPS IGA Format 300 g Prix ordinaire: 1,09	99c	10c
BISCUITS TI-COO LIDO Format 300 g Prix ordinaire: 2,45	2,29	16c
BISCUITS CAPUCHONS DE CHOCOLAT OU FONDANTS AU CHOCOLAT DARE Format 700 g Prix ordinaire: 2,99	2,69	30c
TOAST MELBA ORDINAIRE GRISSOL Format 389 g Prix ordinaire: 2,09	1,95	14c
BISCOTTES ORDINAIRE GRISSOL Format 250 g Prix ordinaire: 1,65	1,49	16c
NOURRITURE POUR CHIENS PEP Format 723 g Prix ordinaire: 86c	79c	7c
NOURRITURE POUR CHIENS DOG CHOW PURINA Format 2 kg Prix ordinaire: 3,03	2,79	24c
NOURRITURE POUR CHATS CAT CHOW PURINA Format 500 g Prix ordinaire: 1,11	99c	12c
NOURRITURE POUR CHATS MEOW MIX PURINA Format 500 g Prix ordinaire: 1,20	1,09	11c
LITIÈRE POUR CHATS SAULAR Format 4 kg Prix ordinaire: 2,05	1,85	20c
COMPRIMÉS ASPIRIN Bout. de 100 Prix ordinaire: 2,46	2,29	17c
COUCHES NOUVEAU-NE PAMPERS Format de 48 Prix ordinaire: 6,75	6,29	46c
COUCHES DE JOUR OU DE NUIT PAMPERS Format de 22 Prix ordinaire: 4,96	4,49	49c
COUCHES PREMIER PAS PAMPERS Format de 21 Prix ordinaire: 11,09	10,49	60c
COUCHES PREMIER PAS PAMPERS Format de 21 Prix ordinaire: 5,49	5,17	32c
COUCHES SUPER ABSORBANTES PAMPERS Format de 24 Prix ordinaire: 4,98	4,49	49c

IGA dit non à la guerre des escomptes.

p r i x



DES MODIFICATIONS DE PRIX PEUVENT SURVENIR SUITE AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ.

PRIX-RIPOSTE — PRIX-RIPOS

ARTICLES	PRIX-RIPOSTE	ÉPARGNE
COUCHES SUPER ABSORBANTES PAMPERS Format de 60 Prix ordinaire: 11,09	10,45	64¢
MOUCHOIRS DE PAPIER KLEENEX Format de 200 Prix ordinaire: 1,25	1,15	10¢
PAPIER HYGIÉNIQUE COTTONELLE Format de 4 rouleaux Prix ordinaire: 1,99	1,81	18¢
SERVIETTES SANITAIRES STAYFREE Format de 10 Prix ordinaire: 1,83	1,69	14¢
TAMPONS TAMPAX Format de 10 Prix ordinaire: 1,43	1,29	14¢
PELLICULE DE PLASTIQUE SARAN WRAP Format de 30 m Prix ordinaire: 2,07	1,89	18¢
PAPIER D'ALUMINIUM ALCAN Format de 30,5 cm x 7,62 m Prix ordinaire: 1,27	1,15	12¢
SACS À SANDWICHS BAGGIES Format de 50 Prix ordinaire: 1,01	93¢	8¢
SACS À ORDURES GLAD Format de 10 Prix ordinaire: 1,99	1,79	20¢
SACS À ORDURES KITCHEN CATCHERS GLAD Format de 12 Prix ordinaire: 1,19	1,05	14¢
DÉTERSIF ALL Format 3 L Prix ordinaire: 4,49	4,19	30¢
DÉTERSIF ARCTIC POWER Format 6 L Prix ordinaire: 5,39	4,99	40¢
DÉTERSIF BOLD 3 Format 6 L Prix ordinaire: 5,27	4,89	38¢
DÉTERSIF TIDE Format 6 L Prix ordinaire: 5,09	4,59	50¢
DÉTERTANT LIQUIDE WISK Format 1 L Prix ordinaire: 2,89	2,69	20¢
DÉTACHANT BIO-AD Format 500 g Prix ordinaire: 2,89	2,69	20¢
DÉTACHANT SPRAY-N WASH AVEC GACHETTE Format 750 mL Prix ordinaire: 2,69	2,49	20¢
JAVELLISANT JAVEX NON JAVELLISANT Format 800 g Prix ordinaire: 3,15	2,89	26¢
EAU DE JAVEL CONCENTRÉE JAVEX Format 3,6 L Prix ordinaire: 2,03	1,89	14¢
ASSOUPLISSANT TEXTILE BOUNCE Format de 20 feuilles Prix ordinaire: 2,09	1,89	20¢
ASSOUPLISSANT TEXTILE DOWNY Format 1 L Prix ordinaire: 1,95	1,79	16¢
ASSOUPLISSANT DE TISSUS FLEECY Format 3,6 L Prix ordinaire: 3,57	3,29	28¢
DÉTERSIF POUR LAVE-VAISSELLE CASCADE Format 1,8 kg Prix ordinaire: 5,44	5,09	35¢
DÉTERTANT LIQUIDE MIR Format 1,5 L Prix ordinaire: 2,49	2,29	20¢
DÉTERTANT LIQUIDE PALMOLIVE Format 500 mL Prix ordinaire: 1,73	1,59	14¢

ARTICLES	PRIX-RIPOSTE	ÉPARGNE
DÉTERTANT LIQUIDE SUNLIGHT Format 500 mL Prix ordinaire: 1,45	1,29	16¢
PAINS DE SAVON IVORY Format de 4 x 100 g Prix ordinaire: 1,49	1,39	10¢
PAINS DE SAVON LIFEBOUY Format de 2 x 140 g Prix ordinaire: 1,08	99¢	9¢
NETTOYEUR LIQUIDE BOUTEILLE RECHARGE FANTASTIK Format 1 L Prix ordinaire: 2,69	2,49	20¢
NETTOYEUR LIQUIDE M. NET Format 1 L Prix ordinaire: 2,69	2,49	20¢
NETTOYEUR EN POUDRE SPIC AND SPAN Format 1 L Prix ordinaire: 2,52	2,29	23¢
CIRE LIQUIDE FUTURE Format 750 mL Prix ordinaire: 4,58	4,19	39¢
NETTOYEUR À VITRES VAPORISATEUR WINDEX Bout. 300 mL Prix ordinaire: 1,18	1,05	13¢
NETTOYEUR À VITRES BOUTEILLES RECHARGE WINDEX Bout. 300 mL Prix ordinaire: 1,73	1,59	14¢
RÉCURANT COMET Format 500 g Prix ordinaire: 1,11	99¢	12¢
NETTOYEUR POUR RENVOIS LIQUIDE DRANO Format 900 mL Prix ordinaire: 2,01	1,85	16¢
DÉSODORISANTS EN AÉROSOL FLORIENT Format 175 g Prix ordinaire: 1,27	1,15	12¢
DÉSODORISANTS WIZARD Format 170 g Prix ordinaire: 1,13	1,05	8¢
AMPOULES ÉLECTRIQUES SYLVANIA 40-60-100 WATTS Format de 2 Prix ordinaire: 1,68	1,49	19¢
DENTIFRICE CREST Format 100 mL Prix ordinaire: 1,86	1,74	12¢
RINCE-BOUCHE SCOPE Format 250 mL Prix ordinaire: 2,69	2,49	20¢
SHAMPOING HEAD & SHOULDERS Format 250 mL Prix ordinaire: 3,06	2,89	17¢
DÉODORANT EN BÂTON SPEED STICK MENNEN Format 75 g Prix ordinaire: 2,69	2,49	20¢
COTON-TIGE Q-TIPS Format de 180 Prix ordinaire: 1,38	1,29	9¢
ESSUIE-TOUT WHITE SWAN 2 rouleaux Prix ordinaire: 1,86	1,69	17¢

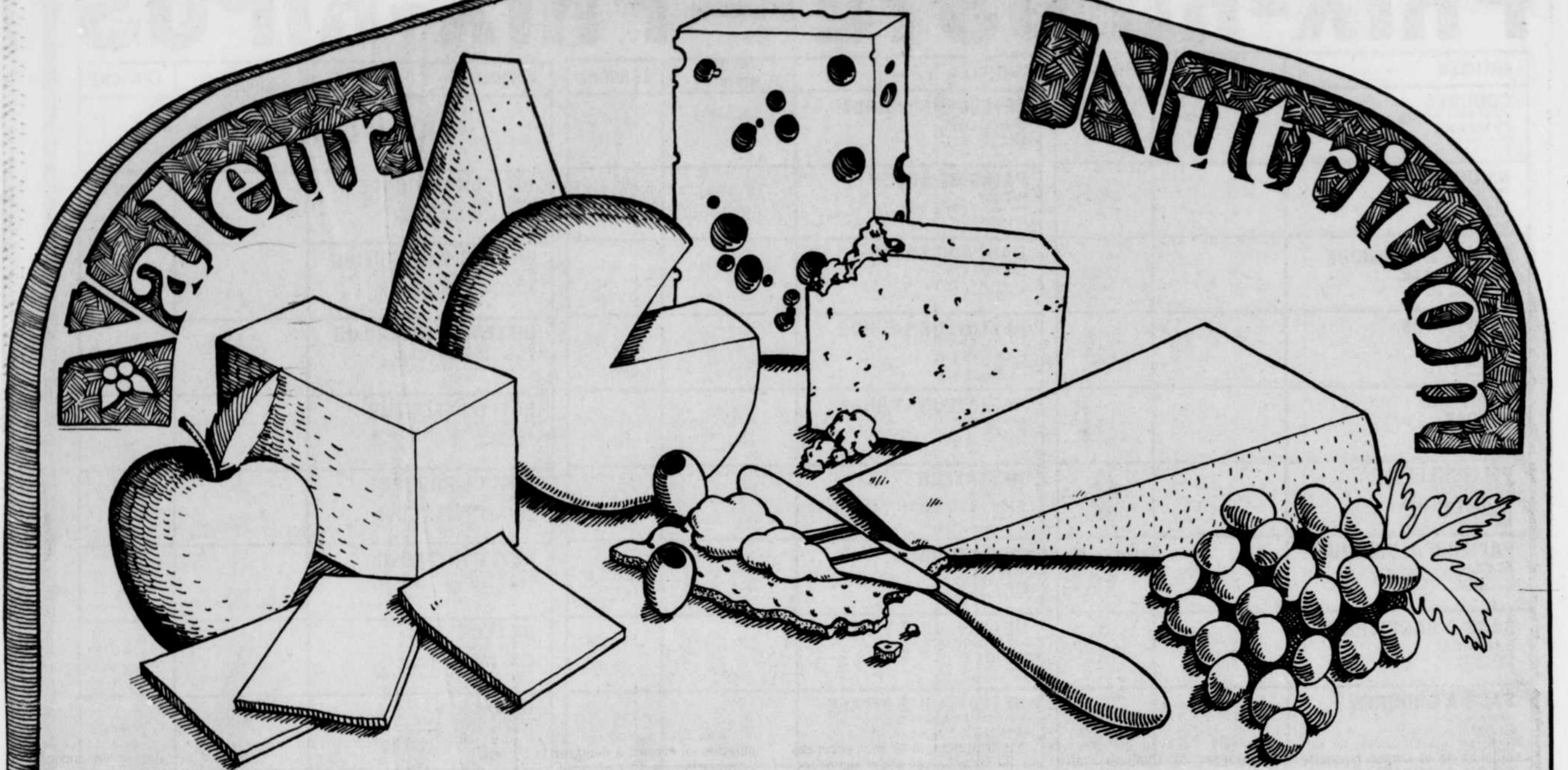
ARTICLES	PRIX-RIPOSTE	ÉPARGNE
RAYON DE LA VIANDE		
BIFTECK DE RONDE DÉOSSÉE BOEUF CATÉGORIE CANADA "A" Prix ordinaire: 7,45 \$/kg 3,38 \$/lb	7,03 \$/kg 3,19 \$/lb	42¢ /kg 19¢ /lb
BIFTECK D'INTÉRIEUR DE RONDE BOEUF CATÉGORIE CANADA "A" Prix ordinaire: 8,11 \$/kg 3,68 \$/lb	7,67 \$/kg 3,48 \$/lb	44¢ /kg 20¢ /lb
BIFTECK D'EXTÉRIEUR DE RONDE BOEUF CATÉGORIE CANADA "A" Prix ordinaire: 7,45 \$/kg 3,38 \$/lb	7,03 \$/kg 3,19 \$/lb	42¢ /kg 19¢ /lb
RÔTI D'EXTÉRIEUR DE CROUPE BOEUF CATÉGORIE CANADA "A" Prix ordinaire: 7,45 \$/kg 3,38 \$/lb	7,03 \$/kg 3,19 \$/lb	42¢ /kg 19¢ /lb
RÔTI DE CROUPE DÉOSSÉE BOEUF CATÉGORIE CANADA "A" Prix ordinaire: 7,89 \$/kg 3,58 \$/lb	7,45 \$/kg 3,38 \$/lb	44¢ /kg 20¢ /lb
RÔTI D'INTÉRIEUR DE CROUPE BOEUF CATÉGORIE CANADA "A" Prix ordinaire: 7,89 \$/kg 3,58 \$/lb	7,45 \$/kg 3,38 \$/lb	44¢ /kg 20¢ /lb
BIFTECK DE CONTRE-FILET PORTION DE LA LONGE BOEUF CATÉGORIE CANADA "A" Prix ordinaire: 14,72 \$/kg 6,68 \$/lb	14,06 \$/kg 6,38 \$/lb	66¢ /kg 30¢ /lb
BIFTECK DE HAUT DE SURLONGE BOEUF CATÉGORIE CANADA "A" Prix ordinaire: 12,30 \$/kg 5,58 \$/lb	11,64 \$/kg 5,28 \$/lb	66¢ /kg 30¢ /lb
RÔTI DE POINTE DE SURLONGE BOEUF CATÉGORIE CANADA "A" Prix ordinaire: 8,55 \$/kg 3,88 \$/lb	8,11 \$/kg 3,68 \$/lb	44¢ /kg 20¢ /lb
BIFTECK DE POINTE DE SURLONGE BOEUF CATÉGORIE CANADA "A" Prix ordinaire: 8,55 \$/kg 3,88 \$/lb	8,11 \$/kg 3,68 \$/lb	44¢ /kg 20¢ /lb
BOEUF HACHÉ ORDINAIRE Prix ordinaire: 4,14 \$/kg 1,88 \$/lb	3,92 \$/kg 1,78 \$/lb	22¢ /kg 10¢ /lb
BOEUF HACHÉ MAÏGRE Prix ordinaire: 5,02 \$/kg 2,28 \$/lb	4,80 \$/kg 2,18 \$/lb	22¢ /kg 10¢ /lb
BOEUF HACHÉ MAÏGRE Prix ordinaire: 5,91 \$/kg 2,68 \$/lb	5,69 \$/kg 2,58 \$/lb	22¢ /kg 10¢ /lb

RAYON DE FRUITS ET LÉGUMES		
BANANES Prix ordinaire: 97¢/kg 44¢/lb	86¢ /kg 39¢ /lb	11¢ /kg 5¢ /lb
ORANGES SUNKIST PRODUIT DE CALIFORNIE GROSSEUR 138 Prix ordinaire: 1,49 douz.	1,39	10¢
POMMES MCINTOSH ATMOSPHÈRE CONTRÔLÉE SAC 2,27 kg (5 lb) Prix ordinaire: 2,39 ch.	2,25	14¢
LAIQUE ICEBERG PRODUIT DE CALIFORNIE Prix ordinaire: 99¢ ch.	83¢	6¢
CAROTTES PRODUIT DU QUÉBEC SAC 2,27 kg (5 lb) Prix ordinaire: 1,29 ch.	1,19	10¢



et oui à la baisse des prix.

Le plateau de fromages Kraft



Des produits qui se servent bien à des prix qui se présentent bien!

Économisez jusqu'à 1,05\$ sur ces bons fromages KRAFT avec ces bons de rabais.

C'est toute une offre! Utilisez ces bons de rabais pour garnir votre table des bons fromages KRAFT. Leur valeur nutritive est une valeur sûre pour votre famille, et ils apportent une touche de variété et de bon goût à vos repas.

De plus, faites-vous rembourser jusqu'à **2\$** grâce aux CUP de KRAFT

Faites-nous parvenir jusqu'à 4 CUP (représenté à droite) de n'importe lesquels des produits KRAFT suivants: le fromage cheddar P'TIT QUÉBEC* de n'importe quel format; la préparation de fromage fondu CHEEZ WHIZ* en format de 500 g ou 1 kg; la préparation de fromage fondu VELVEETA* en format de 500 g ou 1 kg; le fromage Havarti de KRAFT, n'importe quel format; les tranches SINGLES* de KRAFT, en format de 500 g ou 1 kg; les fromages COLBY, BRICK ou MOZZARELLA de KRAFT, n'importe quel format.

Les CUP de ces produits KRAFT sont les seuls à être valables pour ce remboursement. Les demandes de remboursement doivent être postées au plus tard le 30 avril 1983.

*Marques de commerce de KRAFT LIMITEE 8600, chemin Devonshire, Mont-Royal, Québec H4P 2K9

© 1983 Kraft Limitee

L'offre de remboursement de Kraft.

- (Cocher une seule case)
- J'inclus 2 CUP. Faites-moi parvenir 1\$.
 - J'inclus 4 CUP. Faites-moi parvenir 2\$.



Le CUP

Ce sont tous des symboles CUP des produits ci-dessous mentionnés, achetés par moi ou par un membre de ma famille vivant sous le même toit.

Nom _____
 Adresse _____ App _____
 Ville _____
 Province _____ Code postal _____







Il faut accorder un délai de 6 semaines pour chaque remboursement. Une seule demande de remboursement (une limite de 4 CUP) par envoi sera permise. Postez chaque enveloppe séparément à: KRAFT LIMITEE, C.P. 9475, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick E2L 4X2. Cette offre est valable au Canada, seulement sur les produits KRAFT suivants:

le fromage cheddar P'TIT QUÉBEC* de n'importe quel format; la préparation de fromage fondu CHEEZ WHIZ* en format de 500 g ou 1 kg; la préparation de fromage fondu VELVEETA* en format de 500 g ou 1 kg; le fromage HAVARTI de KRAFT, n'importe quel format; les tranches SINGLES* de KRAFT, en format de 500 g ou 1 kg; les fromages COLBY, BRICK OU MOZZARELLA de KRAFT, n'importe quel format.

A NOTER: ne s'adresse pas aux groupes, aux organismes, aux clubs ou aux associations. Toutes les demandes de remboursement doivent être postées au plus tard le 30 avril 1983.

*Marques de commerce de KRAFT LIMITEE



<p>20¢ de rabais à l'achat d'un pot de 500 g ou 1 kg de la préparation de fromage fondu CHEEZ WHIZ* chez un détaillant participant.</p> <p>M. le détaillant participant—Pour avoir remboursé la valeur de ce bon à votre client qui a acheté un des produits KRAFT désignés, Kraft Limitee, 8600, chemin Devonshire, Mont-Royal (Québec) H4P 2K9 vous remboursera la somme de 20¢ plus 8¢ pour frais de manutention. Un remboursement pour toute autre raison constitue une fraude. Sur demande, vous devez prouver l'achat de stocks suffisants des produits KRAFT visés par l'offre, pour justifier le nombre de bons remboursés. Ces bons ne seront acceptés que par l'intermédiaire des détaillants participants. Le client est tenu de payer la taxe de vente ou toute autre taxe semblable. Le bon est nul s'il est l'objet d'une interdiction, d'une restriction ou d'une taxe. Aux fins de remboursement, poster à Kraft Limitee, C.P. 3000, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) E2L 4L3. Valeur de rachat: 1/20¢ par bon. Cher consommateur: Faites rembourser ce bon rapidement chez le détaillant participant. Un seul remboursement de 20¢ par article. L'offre est valable au Canada seulement sur le produit KRAFT spécifié.</p>  <p>M.C. de KRAFT LIMITEE</p> <p>1432980H</p>	<p>20¢ de rabais à l'achat d'un paquet de 500 g ou 1 kg de tranches SINGLES* de KRAFT chez un détaillant participant.</p> <p>M. le détaillant participant—Pour avoir remboursé la valeur de ce bon à votre client qui a acheté un des produits KRAFT désignés, Kraft Limitee, 8600, chemin Devonshire, Mont-Royal (Québec) H4P 2K9 vous remboursera la somme de 20¢ plus 8¢ pour frais de manutention. Un remboursement pour toute autre raison constitue une fraude. Sur demande, vous devez prouver l'achat de stocks suffisants des produits KRAFT visés par l'offre, pour justifier le nombre de bons remboursés. Ces bons ne seront acceptés que par l'intermédiaire des détaillants participants. Le client est tenu de payer la taxe de vente ou toute autre taxe semblable. Le bon est nul s'il est l'objet d'une interdiction, d'une restriction ou d'une taxe. Aux fins de remboursement, poster à Kraft Limitee, C.P. 3000, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) E2L 4L3. Valeur de rachat: 1/20¢ par bon. Cher consommateur: Faites rembourser ce bon rapidement chez le détaillant participant. Un seul remboursement de 20¢ par article. L'offre est valable au Canada seulement sur le produit KRAFT spécifié.</p>  <p>M.C. de KRAFT LIMITEE</p> <p>1434051H</p>	<p>15¢ de rabais à l'achat d'un paquet de n'importe quel format de fromage Havarti de KRAFT chez un détaillant participant.</p> <p>M. le détaillant participant—Pour avoir remboursé la valeur de ce bon à votre client qui a acheté un des produits KRAFT désignés, Kraft Limitee, 8600, chemin Devonshire, Mont-Royal (Québec) H4P 2K9 vous remboursera la somme de 15¢ plus 8¢ pour frais de manutention. Un remboursement pour toute autre raison constitue une fraude. Sur demande, vous devez prouver l'achat de stocks suffisants des produits KRAFT visés par l'offre, pour justifier le nombre de bons remboursés. Ces bons ne seront acceptés que par l'intermédiaire des détaillants participants. Le client est tenu de payer la taxe de vente ou toute autre taxe semblable. Le bon est nul s'il est l'objet d'une interdiction, d'une restriction ou d'une taxe. Aux fins de remboursement, poster à Kraft Limitee, C.P. 3000, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) E2L 4L3. Valeur de rachat: 1/20¢ par bon. Cher consommateur: Faites rembourser ce bon rapidement chez le détaillant participant. Un seul remboursement de 15¢ par article. L'offre est valable au Canada seulement sur le produit KRAFT spécifié.</p>  <p>M.C. de KRAFT LIMITEE</p> <p>1435927H</p>
<p>20¢ de rabais à l'achat d'un paquet de 500 g ou 1 kg de la préparation de fromage fondu VELVEETA* chez un détaillant participant.</p> <p>M. le détaillant participant—Pour avoir remboursé la valeur de ce bon à votre client qui a acheté un des produits KRAFT désignés, Kraft Limitee, 8600, chemin Devonshire, Mont-Royal (Québec) H4P 2K9 vous remboursera la somme de 20¢ plus 8¢ pour frais de manutention. Un remboursement pour toute autre raison constitue une fraude. Sur demande, vous devez prouver l'achat de stocks suffisants des produits KRAFT visés par l'offre, pour justifier le nombre de bons remboursés. Ces bons ne seront acceptés que par l'intermédiaire des détaillants participants. Le client est tenu de payer la taxe de vente ou toute autre taxe semblable. Le bon est nul s'il est l'objet d'une interdiction, d'une restriction ou d'une taxe. Aux fins de remboursement, poster à Kraft Limitee, C.P. 3000, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) E2L 4L3. Valeur de rachat: 1/20¢ par bon. Cher consommateur: Faites rembourser ce bon rapidement chez le détaillant participant. Un seul remboursement de 20¢ par article. L'offre est valable au Canada seulement sur le produit KRAFT spécifié.</p>  <p>M.C. de KRAFT LIMITEE</p> <p>1431923H</p>	<p>15¢ de rabais à l'achat d'un paquet de n'importe quel format de fromage cheddar P'TIT QUÉBEC* chez un détaillant participant.</p> <p>M. le détaillant participant—Pour avoir remboursé la valeur de ce bon à votre client qui a acheté un des produits KRAFT désignés, Kraft Limitee, 8600, chemin Devonshire, Mont-Royal (Québec) H4P 2K9 vous remboursera la somme de 15¢ plus 8¢ pour frais de manutention. Un remboursement pour toute autre raison constitue une fraude. Sur demande, vous devez prouver l'achat de stocks suffisants des produits KRAFT visés par l'offre, pour justifier le nombre de bons remboursés. Ces bons ne seront acceptés que par l'intermédiaire des détaillants participants. Le client est tenu de payer la taxe de vente ou toute autre taxe semblable. Le bon est nul s'il est l'objet d'une interdiction, d'une restriction ou d'une taxe. Aux fins de remboursement, poster à Kraft Limitee, C.P. 3000, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) E2L 4L3. Valeur de rachat: 1/20¢ par bon. Cher consommateur: Faites rembourser ce bon rapidement chez le détaillant participant. Un seul remboursement de 15¢ par article. L'offre est valable au Canada seulement sur le produit KRAFT spécifié.</p>  <p>M.C. de KRAFT LIMITEE</p> <p>1431752H</p>	<p>15¢ de rabais à l'achat d'un paquet de n'importe quel format de fromages Brick, Colby ou Mozzarella de KRAFT chez un détaillant participant.</p> <p>M. le détaillant participant—Pour avoir remboursé la valeur de ce bon à votre client qui a acheté un des produits KRAFT désignés, Kraft Limitee, 8600, chemin Devonshire, Mont-Royal (Québec) H4P 2K9 vous remboursera la somme de 15¢ plus 8¢ pour frais de manutention. Un remboursement pour toute autre raison constitue une fraude. Sur demande, vous devez prouver l'achat de stocks suffisants des produits KRAFT visés par l'offre, pour justifier le nombre de bons remboursés. Ces bons ne seront acceptés que par l'intermédiaire des détaillants participants. Le client est tenu de payer la taxe de vente ou toute autre taxe semblable. Le bon est nul s'il est l'objet d'une interdiction, d'une restriction ou d'une taxe. Aux fins de remboursement, poster à Kraft Limitee, C.P. 3000, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) E2L 4L3. Valeur de rachat: 1/20¢ par bon. Cher consommateur: Faites rembourser ce bon rapidement chez le détaillant participant. Un seul remboursement de 15¢ par article. L'offre est valable au Canada seulement sur le produit KRAFT spécifié.</p>  <p>M.C. de KRAFT LIMITEE</p> <p>1438157H</p>